

Vivre  
à



Paucourt

Février 2022

Louez un vélo à assistance électrique 



RDV sur [amelys.fr](http://amelys.fr)  
02 38 852 853



8€  
1 vélo

Location à la  
journée

120€  
pour 6 mois

Location  
longue durée

12€  
2 vélos

215€  
pour 1 an

## LES MENUS SERVICES

N°1 du portage de repas à domicile



Bénéficiez du crédit d'impôt



*Un service sans engagement  
Des commandes et des livraisons  
à la carte  
Des menus variés et au choix  
Les conseils de notre diététicienne  
Le respect de votre régime  
Le sourire de votre livreur*

**AGENCE MONTARGIS**  
66, avenue du Général-de-Gaule  
45200 MONTARGIS  
[montargis@les-menus-services.com](mailto:montargis@les-menus-services.com)

**02 38 97 86 71**

[www.les-menus-services.com](http://www.les-menus-services.com)



LA CONFIANCE À DOMICILE



Eclairage, Mise en lumière du patrimoine,  
Location groupe électrogène,  
Entretien et dépannage transformateur privé

**45200 AMILLY**

**Tél : 02 38 28 32 00**

**Mail : [montargis@som-elec.fr](mailto:montargis@som-elec.fr)**

*Un grand merci à toutes les entreprises qui nous ont aidé à financer ce bulletin.*



Madame, Monsieur,

Vous venez de recevoir le nouveau numéro de « Vivre à Paucourt », le bulletin annuel de la commune, qui tout au long de ses pages retrace les réalisations de 2021, vous informe des évolutions sur la commune et recense tous les organismes et numéros de téléphone utiles dont vous pouvez avoir besoin.

Vous trouverez également au fil des pages des informations sur les réunions du Conseil Municipal dont les séances sont publiques – je le rappelle –, sur le fonctionnement des commissions et instances de la commune ainsi que sur les activités des nombreuses associations de Paucourt.

Toutes se sont mobilisées tout au long de l'année pour faire vivre la commune et permettre aux habitants de participer à leurs activités et ce dans un contexte – vous le savez bien – qui n'a pas été toujours facile...

L'école a pu traverser l'année au gré des différents protocoles mais sans être affectée par des absences pour contamination en trop grand nombre...

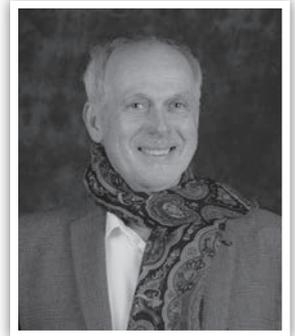
Des chantiers ont pu être entamés, certains comme la réfection des trottoirs de la rue de l'Eglise sont même terminés.

D'autres vont se poursuivre ou débiter au cours de l'année et vous l'avez peut-être déjà vu, une borne de recharge pour véhicules électriques (IRVE) sera bientôt opérationnelle (voitures et vélos).

J'espère pour toutes et tous que 2022 sera une excellente année et que la commune pourra reprendre petit à petit son rythme normal d'activités et retrouver son « bon vivre ».

Bonne année 2022

Bien cordialement



Gérard LORENTZ

## SOMMAIRE

<b>Editorail du Maire</b> .....	p 3	- CCAS .....	p 15
<b>Informations municipales</b> .....	p 4	Actions du CCAS pour 2021 .....	p 15
• Le conseil municipal .....	p 4	Quelques adresses et numéros de téléphone pour vous aider .....	p 16
• Mairie Mode d'emploi .....	p 4	<b>Paucourt et l'agglomération</b> .....	p 18
• Les commissions.....	p 6	• La Maison de la Forêt .....	p 18
- Commission Cadre de vie .....	p 6	• Actualité du SMIRTOM .....	p 18
Réalizations en 2021 .....	p 6	• La Police intercommunale .....	p 19
Projets pour 2022.....	p 7	• Les transports.....	p 19
Cadre de vie Règles de bon voisinage .....	p 7	• Urbanisme avec l'agglomération.....	p 20
- Commission Finances .....	p 8	<b>Vie des associations</b> .....	p 21
Recettes et dépenses de fonctionnement .....	p 8	<b>Le saviez-vous</b> .....	p 30
Recettes et dépenses d'investissement .....	p 8	<b>Calendrier</b> .....	p 31
Un budget Participatif.....	p 8		
- Commission Vie Citoyenne.....	p 9		
Vie des associations .....	p 9		
Bilan du 14 juillet 2021 .....	p 9		
Communication .....	p 9		
- Commission Population.....	p 9		
Enfance/ petite enfance .....	p 10		
Informations pour les ados.....	p 10		
Information pour les plus jeunes et leurs parents..	p 11		
Information pour nos séniors .....	p 11		
L'école .....	p 12		
Nos commerçants .....	p 14		
Actions de la commission population en 2021 .....	p 14		

Ce bulletin est consultable en ligne sur le site de la commune de Paucourt à l'adresse suivante:  
<https://commune-paucourt.fr>,  
ou en tapant «commune de Paucourt» dans un moteur de recherche.

*Un grand merci à tous les photographes qui ont contribué à ce bulletin.*



## LE CONSEIL MUNICIPAL



Composition de gauche à droite : François Saillard (adjoint), Lucille Houteer, Simone Lapeyrade, Guy Moreau (adjoint), Christèle Vaillant (adjointe), Alain Fort (membre du bureau municipal), Benjamin Cleret, Muriel Paraskiova-Antonini (adjointe), Gérard Lorentz (maire), Nathalie Talens, Virginie Pottier, Caroline Delaveau, Jean Luc Brémont, Sébastien Orus Plana, David Torregano.

## MAIRIE MODE D'EMPLOI



### Horaires

Accueil en mairie du mardi au samedi selon les horaires suivants:

Mardi : 15 h à 18 h  
Mercredi : 14 h à 18 h  
Jeudi : 15 h à 18 h  
Vendredi : 14 h à 18 h  
Samedi : 9h30 à 12 h

### Coordonnées

Téléphone : 02 38 85 40 16  
Adresse internet : [mairie.paucourt@wanadoo.fr](mailto:mairie.paucourt@wanadoo.fr)

### Autres lieux

Salle de la Clairière : 02 38 98 43 23  
Ecole : 02 38 85 84 28  
Restaurant scolaire : 02 38 93 95 73  
Stade : 02 38 89 37 89



## Personnel Communal

### PÔLE SCOLAIRE

- Laurence POINTEAU est ATSEM à temps complet avec les maternelles. Elle assure aussi l'accueil péri scolaire du matin.
- Valérie BERNU assure la surveillance de la restauration scolaire.
- Nathalie VILAINE et Priscilla FIEUL ont en charge le service de restauration scolaire.

- Nathalie VILAINE assure l'accueil péri scolaire du soir.
- Maelys HINOT a été embauché en CDD pour assurer une bonne prise en charge des enfants en lien avec le protocole sanitaire COVID-19.



Laurence Pointeau



Priscilla Fieul



Valérie Bernu



Nathalie Vilaine



Maelys Hinot

### PÔLE TECHNIQUE



Pascal Bourdin



Julien Godart



Bruno Vaillant

### PÔLE ADMINISTRATIF



Denise Zamilpa



Valérie Bernu



Régine Millard

## Le poste de Médiateur municipal

il a été créé un poste de médiateur municipal à compter du 26 septembre 2020. Cette fonction est bénévole. Elle est assurée par Evelyne Berlioz qui a bien voulu accepter d'assumer cette fonction.

### Missions :

- Assurer une mission de médiation dans tous les différents pouvant survenir entre personnes physiques sur le territoire de la commune ;
- Effectuer le cas échéant les rappels aux règles de fonctionnement, aux usages en vigueur ;
- Dresser un procès-verbal de conciliation ou de non conciliation ;
- Dans tous les cas et notamment en absence de conciliation, le médiateur peut proposer aux protagonistes de rencontrer un élu (Maire, adjoints voire conseillers municipaux) et / ou orienter vers une Maison de Justice et du droit.

### Méthodologie :

Ecoute, empathie, analyse des points de vue, des tentatives de résolution déjà effectuées, des témoignages, etc....

### Domaines :

Tous les domaines de la vie quotidienne sur le territoire municipal peuvent être concernés, à l'exclusion :

1. De tout dossier dans lequel une action judiciaire est en cours sauf si le jugement préconise une solution de médiation.
2. Tout dossier mettant en cause un professionnel (quel que soit son statut, EI, SARL, SAS, SA, autoentrepreneur, etc...) et son client.
3. Tout dossier concernant deux ou plusieurs professionnels entre eux ou vis à vis de leur(s) client(s).

Tout dossier dans lequel la commune personae intuitu est partie prenante.

Son action se conclut par un procès-verbal d'accord ou de désaccord.



## LES COMMISSIONS

### Commission Cadre de Vie



**Commission Cadre de Vie** : Vice-président, Guy Moreau secondé par François Saillard - Muriel Paraskiova Christèle Vaillant - Jean-Luc Brémont - Benjamin Cléret Alain Fort - Simone Lapeyrade - Nathalie Talens Sébastien Orus Plana – David Torregano.

#### RÉALISATIONS EN 2021

Dans un contexte difficile, lié à la crise sanitaire engendrée par l'épidémie de la covid 19, mais aussi à cause d'une situation financière tendue avec un autofinancement limité, nous avons réalisé au cours de l'année 2021, de nombreux travaux.

#### Travaux effectués au stade

Au début du mois de mars, le nivellement du **terrain d'entraînement** a été réalisé. Le terrain était devenu impraticable à cause des dégâts occasionnés par des sangliers. Le portail a été renforcé et un passage pour piétons créé près du portail. Le 20 et 21 octobre, l'ensemencement avec des graines de gazon a été fait par les agents du pôle technique après avoir passé plusieurs fois un rotovator et un rouleau. Le terrain d'entraînement devrait pouvoir être utilisé dès le mois de septembre 2022.

En ce qui concerne le pylône érigé en décembre 2020, la mise en service a été faite par Orange le 15 juillet et par Free à la fin du mois d'octobre.

Les **douches des vestiaires** ont été rénovés en décembre.

#### Travaux effectués à côté et dans la salle de la Clairière

La mise aux normes des installations électriques de la salle de la Clairière a été terminée en janvier et le 4 février la commission de sécurité a émis un avis favorable pour la reprise des activités à l'intérieur de la salle.



#### Une borne de recharge pour les véhicules électriques

a été mise en place en décembre, financée par l'agglomération montargoise, le raccordement électrique a été fait pendant la dernière semaine de décembre et la mise en service pour le début janvier 2022. Les frais de fonctionnement de cette borne seront pris en charge par l'agglomération ce qui nécessite la pose d'un compteur spécifique.

#### Travaux effectués rue de la Vallée près du giratoire et route de Montargis

Suite à l'enfouissement d'une ligne électrique de 20000 volts pour alimenter le lotissement de l'Ancien Pressoir, le béton désactivé près du giratoire a été refait et il y a eu la pose de deux panneaux de signalisation. Une partie du revêtement du chemin piétonnier, rue

de la Vallée, a été refait près du giratoire et devant le passage pour piéton situé à 100 mètres du giratoire.

A la fin du mois de novembre, les agents du pôle technique ont arraché une partie des graminées route de Montargis et les ont replantées près du giratoire et à l'entrée du cimetière près de l'église. Au cours du mois d'octobre, l'entreprise Plaisance de Château Renard a terminé le raccordement du collecteur des eaux pluviales en provenance du giratoire près de la rue de Cepoy, au système d'absorption, en bas du sentier botanique. En décembre, au début de la rue de l'église près du giratoire, trois lanternes ont été remplacées par des lanternes à LED récupérées sur les poteaux en béton de la rue de Cepoy qui seront enlevés.

#### Travaux rue de l'Eglise

A la fin du mois de juin, l'entreprise Vauvelle a effectué la réfection des trottoirs, avec la pose d'un enrobé composé de graviers de Seine qui s'éclaircira au terme de 18 mois. Les travaux effectués, du giratoire jusqu'à la place devant la salle de la Clairière, ont été financés par le département et la maîtrise d'œuvre réalisée par l'agglomération montargoise.

#### Travaux à la mare du Marchais Poisson

Pendant la période du 2 au 4 novembre, la commune a loué une pelle mécanique et les agents de la commune ont enlevé une partie des souches d'arbre et un cheminement a été constitué pour faciliter l'entretien et favoriser l'accès aux paucourtois.



#### Travaux rue de Cepoy



Le département du Loiret, maître d'œuvre, a organisé l'enfouissement des réseaux aériens rue de Cepoy. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Somelec d'Amilly avec l'enfouissement du 6 septembre au 15 octobre des fourreaux pour permettre le passage des fils électriques et téléphoniques, la pose de l'enrobé a été fait le 25 octobre sur les tranchées creusées sur la chaussée et la pose des dix

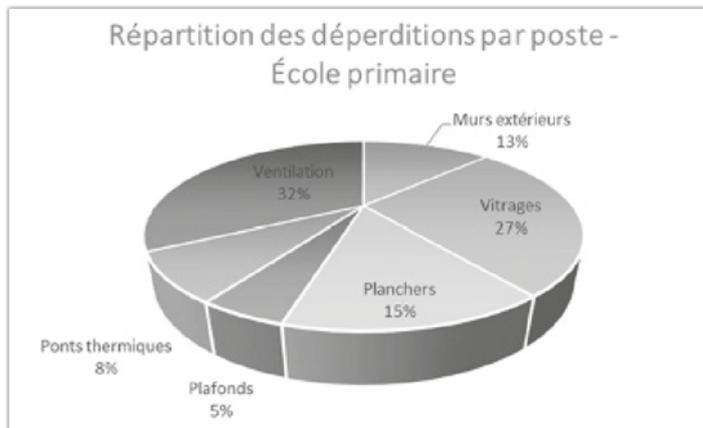
mâts et lanternes à LED au début du mois de décembre ainsi que le remplacement des six lanternes par des lanternes à LED dans la partie centrale de la rue, l'enfouissement de cette partie ayant été fait il y a une quinzaine d'années.



## Travaux dans la mairie

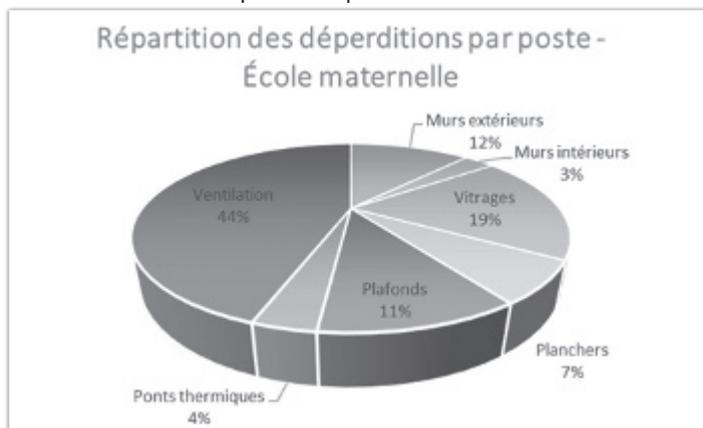
Au début du mois d'octobre, l'entreprise Fauvin de Ferrières a installé la climatisation avec une pompe à chaleur air-air de marque Daikin, cette installation permet aussi de chauffer l'ensemble du bâtiment.

## PROJETS POUR 2022



En ce qui concerne le **groupe scolaire**, deux études ont été réalisées. La première a été faite par le cabinet Arches Etudes et a permis de s'assurer qu'il n'y a pas de travaux importants à faire pour consolider la structure. La deuxième a été faite par le cabinet Delage et Couliou que la commune a choisi le 19 janvier. Cette étude concerne l'isolation thermique, la ventilation et le changement du mode de chauffage. A la demande du représentant de l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement), le cabinet Delage et Couliou nous a remis le rapport d'études Energétis des bâtiments composants le groupe scolaire en septembre.

Cette étude est indispensable pour tout dossier de subvention.



Elle nous a permis de dégager quatre types de travaux à effectuer : faire l'isolation de l'école primaire, le changement des menuiseries principalement dans l'école maternelle, faire l'installation d'une ventilation mécanique à double flux avec récupération de chaleur dans l'école maternelle et dans l'école primaire et le changement du mode de chauffage en privilégiant la pompe à chaleur air-eau. Le 29 novembre la commission d'appel d'offres a choisi Alain-Philippe Cholet, architecte basé à Mormant sur Vernisson, comme maître d'œuvre et les travaux devraient commencer pendant le premier semestre.

L'agglomération montargoise a programmé la création de la **piste cyclable qui reliera Paucourt à Montargis** et qui se situera à droite de la route en allant à Montargis. Les travaux ont été inscrits au budget 2022 de la communauté d'agglomération. Cette piste cyclable s'inscrit dans un schéma plus général de mobilités douces prévu sur toute l'agglomération.

Pour conclure sur **les chantiers à venir**, la commune devra faire la suppression d'un passage pour piétons route de Montargis qui se trouve devant le bateau d'une nouvelle construction. Il faudra finir **l'enfouissement des réseaux aériens au bout de la rue de Cepoy** avec la pose de quatre mâts complétés de lanternes à LED avec le concours du département ainsi que l'aménagement du pourtour de la mare du Marchais Poisson.

En fin d'année, une subvention a été demandée auprès du conseil départemental du Loiret pour trois chantiers. Nous connaissons le montant de la subvention accordée à la fin du premier trimestre. Nous ferons en priorité **la création d'un espace cinéraire** et ensuite la mise en place d'une fosse dans les ateliers municipaux pour faciliter l'entretien des véhicules et leur réparation. Si le montant de la subvention le permet, la commune fera la réfection de la voirie de l'allée du Château de la Forêt.

Ce programme de travaux sera tenu malgré la situation financière de la commune et les aléas qui la frappent. Dernier en date : les dégradations et les vols de cuivre constatés sur le réseau d'éclairage de la route de Montargis et de la rue de Cepoy.

## CADRE DE VIE, RÈGLES DE BON VOISINAGE

### • Éclairage public

En cas de panne, prévenir le plus rapidement possible la mairie. Par la suite, afin de réduire les coûts d'intervention, la commune regroupe les différentes réparations à effectuer lors du déplacement de l'électricien. Ce souci de bonne gestion fait que parfois certains lampadaires ne sont pas réparés immédiatement après la panne.

Depuis plusieurs années, la commune vielle au remplacement progressif des lampes usagées par des ampoules à LED qui sont plus robustes et plus économes.

### • Règles de bon voisinage

#### - Lutte contre le bruit :

L'usage des tondeuses et autres engins à moteur de jardinage et de bricolage est règlementé par un arrêté du Maire en date du 31 octobre 2011. Pour ne pas gêner le voisinage, leur utilisation est autorisée uniquement aux horaires suivants :



- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h ;
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Par ailleurs sont interdits sur la voie publique, les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif.

#### - Balayage et entretien des trottoirs et caniveaux (arrêté du maire du 6 octobre 2020)



« L'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires riverains de la voie publique ». « Le nettoyage concerne le balayage, mais également le désherbage et le démaquage des trottoirs ». L'utilisation de produits phytosanitaires est proscrite par la loi.

#### - Haies (arrêté du maire du 6 octobre 2020)

« Les haies doivent être taillées par les propriétaires à l'aplomb du domaine public et leur hauteur limitée à 2m ».

« Élagage : les branches, ronces et racines s'avancent sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou le locataire au droit de la limite de propriété. »



## - Chiens

Nous rappelons que les propriétaires de chiens doivent tenir leurs animaux à l'intérieur de leur propriété de manière sûre. La divagation des chiens sur la voie publique est interdite.



- **Feux** : L'arrêté du 9 juin 2017 régit le brûlage à l'air libre des déchets verts et les feux de plein air dans le département du Loiret. « En application des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire du Loiret susvisé, le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et des professionnels est interdit toute l'année et dans tout le département y compris en incinérateur de jardin. Cette disposition s'applique aux particuliers, aux professionnels et aux collectivités territoriales.

Il est impératif de promouvoir la valorisation des végétaux (compostage, broyage, paillage, déchetterie...). »

## Commission Finances

Elle est composée des conseillers municipaux suivants :

Président de droit : Gérard Lorentz – Vice-présidente : Muriel Paraskiova-Antonini secondée par Guy Moreau – Christèle Vaillant – Alain Fort – Nathalie Talens

Son rôle est multiple :

- Superviser la gestion financière tant au niveau du fonctionnement de la commune que des investissements à effectuer en liaison avec les trois autres commissions que sont « cadre de vie », « population » et « vie citoyenne ».
- Effectuer le suivi de la trésorerie ainsi que celui des emprunts et dettes.
- Préparer les budgets et en assurer le suivi.

**Quelques chiffres : section de fonctionnement s'élève à 749 473 €.** Les dépenses de fonctionnement sont surveillées de près afin de rester dans le cadre de la plus juste utilisation des recettes provenant aussi bien de vous, les administrés, que des collectivités locales.

Les taux d'imposition restent constants depuis 2002, date de création de la communauté d'agglomération.

Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
10,49 %	30,53 %	80,49 %

La recette de 2021 est de 466 483 €, soit 62,2 % des recettes de fonctionnement.

La réforme de la taxe d'habitation se traduit pour 80 % des foyers fiscaux paucourtois par la suppression de leur taxe sur leur résidence principale. Pour les 20 % de ménages restant, l'allègement a été de 30 % en 2021 puis sera de 65 % en 2022.

La taxe d'habitation demeure cependant pour les résidences secondaires et pour les locaux vacants, mais elle n'est plus perçue par la commune.

Cette disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire. De ce fait, le taux sur le foncier bâti sera de 49,09 % et toujours de 80,49 % sur le foncier non bâti.

## RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Recettes			Dépenses		
Impôts locaux	466 483	62,24%	Charges de personnels	357 535	47,70%
Dotations de solidarité communautaire	17 112	2,28%	Charges à caractère général	164 767	21,98%
État dotations (DGF)	61 509	8,21%	Attribution de compensation et de péréquation	90 840	12,12%
Autres dotations et subventions	95 291	12,71%	Autres charges de gestion courante	47 299	6,31%
Produits des services	53 119	7,09%	Charges financières	8 220	1,10%
Autres produits + résultat antérieur reporté	55 959	7,47%	Virement à la section d'investissement	80 812	10,78%

La maîtrise de notre budget de fonctionnement, tant en dépenses qu'en recettes afin de garantir un autofinancement permettant d'une part de rembourser le capital restant dû sur les emprunts et d'autre part d'alimenter notre capacité d'investissement pour nos projets. N'oublions pas que les recettes de fonctionnement sont pour une large part dépendante de la collectivité et que parmi les dépenses, beaucoup sont contraintes (Électricité, salaires, etc....)

D'où une vigilance permanente.

**La section d'investissement s'élève à 204 746 €.** L'endettement de la commune qui est de 6 % permet d'envisager l'avenir tout en restant conscient de la fragilité des recettes provenant des collectivités (agglomération, département, région, État, fonds européen).

## RECETTES ET DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Recettes			Dépenses		
Prélèvement sur la section de fonctionnement	80 812	39,47%	Remboursement du capital des emprunts	35 282	29,17%
Taxe d'aménagement	9 864	4,82%	Frais d'études et droits similaires	25 576	21,14%
Fonds de compensation de la TVA	17 313	8,46%	Acquisition terrain	6 000	4,96%
Subventions d'investissement	27 396	13,38%	Installations générales et agencements	19 552	16,16%
Autres produits d'investissement	2 511	1,23%	Installations, matériels et outillages techniques	18 388	15,20%
Excédent de fonctionnement capitalisé	66 850	32,65%	Matériel de bureau et matériel informatique	16 171	13,37%

## UN BUDGET PARTICIPATIF

Afin de mettre en place un lien plus fort entre les Paucourtois et les élus, le conseil municipal envisage de mettre en place un budget participatif soit cette année soit en 2023.

C'est un processus dans lequel les citoyens peuvent affecter une partie des dépenses d'investissement à un ou des projets.

Il nécessite outre le choix d'un montant et de critères de sélection, l'appel à projets avec ou sans présélection des habitants (jardins partagés, bibliothèques de rue, etc.), l'étude et le chiffrage des projets par les services municipaux, la campagne de mobilités par les porteurs de projets, le vote et la réalisation des projets.



## Commission Vie Citoyenne



**Président de droit :** Président de droit :

Gérard Lorentz, Vice-président, François Saillard secondé par Christèle Vaillant - Caroline Delaveau, Lucile Houteer- Simone Lapeyrade - Virginie Pottier Guy Moreau.

### VIE DES ASSOCIATIONS

La municipalité se félicite du redémarrage des activités des associations. Elles ont tenu bon pendant cette période compliquée due à la crise sanitaire. Les derniers rebondissements de cette crise ont demandé encore un effort d'organisation et d'adaptation. Certaines de ces associations se sont renouvelées dans leurs dirigeants et dans leurs activités. D'autres ont même été créées, correspondant à des préoccupations environnementales ou culturelles, d'autres, enfin, relancent leurs activités avec succès, notamment en direction des jeunes enfants.

Cela ne pourrait se faire sans les bénévoles de la commune. Qu'ils restent engagés ou qu'ils s'engagent pour la première fois, il faut les remercier chaleureusement.

### BILAN DU 14 JUILLET 2021

Le 14 juillet a été organisé en 2021 à l'initiative de la commune avec le concours des associations paucourtoises. La tradition a pu ainsi être respectée dans une formule allégée qui a permis de tenir compte de la situation sanitaire. On retiendra en particulier que la formule du Pique-Nique Citoyen a été appréciée. De même, l'association « Les Croqueurs de Pavés » a eu beaucoup de succès pour animer la retraite aux flambeaux, à tel point qu'elle a de nouveau été sollicitée pour la « réception » du Père Noël dans la commune et la distribution des cadeaux le 12 décembre 2021. Pour ce qui est de la répartition des rôles entre la commune et les associations, on peut retenir les enseignements suivants : la commune est garante du maintien chaque année d'une célébration du 14 juillet (notamment à travers l'organisation de la retraite aux flambeaux). Les associations y apportent leur concours en fonction de leur programme et de leurs possibilités pour ce qui est des activités génératrices de recettes (buvette, restauration, tombola, ...) et des animations.

### COMMUNICATION

Pour communiquer de manière efficace avec la population la municipalité met à disposition de la population **plusieurs moyens de communication** :

- Les différents **bulletins « papier »** dont ce bulletin annuel qui se veut un véritable mode d'emploi de la commune susceptible d'être remis à tout nouvel arrivant pour faciliter son intégration dans la vie du village.
- L'application **Panneau Pocket** téléchargeable sur n'importe quel téléphone portable qui permet de transmettre des informations urgentes, informations qui n'ont pas manqué pendant la période récente du fait de la pandémie. <https://www.panneaupocket.com>. Il faut télécharger et installer l'application puis choisir la commune de Paucourt comme favori.
- **Le site Internet** (<http://commune-paucourt.fr>) de la commune qui regroupe les informations sur la commune et ses différents acteurs et qui propose deux rubriques « actualités municipales » et « actualités des associations ». Une solution intéressante a été proposée pendant l'été 2021 par la société ARTIFICA qui permettrait notamment une meilleure interactivité avec les internautes et la mise à disposition d'informations mises à jour en permanence sur les formalités administratives courantes (documents, urbanisme, ...). Il en a résulté une demande de subvention dans le cadre du plan France Relance. Cette subvention a été accordée et permet de financer à 100% **la refonte du site de la commune. La nouvelle version devrait être publique en juin 2022** et la commission travaille de manière très active à la mise au point de la nouvelle version. Cette nouvelle version sera présentée aux associations de manière à ce qu'elles puissent continuer à utiliser le site dans leur communication comme c'est déjà le cas avec la version actuelle. **L'adresse internet du site restera la même.**
- Dans le même ordre d'idée et parce qu'il s'agit d'améliorer la relation à l'usager, la commune a vu sa demande de subvention acceptée à 100% par le plan France Relance pour l'achat du logiciel de facturation qui permet d'éditionner les avis de sommes à payer adressés aux familles pour la restauration scolaire et pour l'accueil périscolaire. Il est désormais possible de payer ces frais par Internet ce qui facilite la vie des familles et simplifie le travail administratif de la mairie.

## Commission Population



**Président de droit :** Gérard Lorentz, Vice-Présidente, Christèle Vaillant secondée par Muriel Paraskiova Antonini - Caroline Delaveau - Lucile Houteer - Virginie Pottier - Nathalie Talens - Guy Moreau.

La commission exerce ses compétences auprès de l'ensemble de la population de Paucourt des plus jeunes aux aînés.

Les relations avec l'école, les activités périscolaires, l'aide à la parentalité, l'aide et le soutien aux personnes et aux familles en difficultés que ce soit passager ou plus durable, des formations et des conseils pour les adultes, les relations avec les services d'accompagnement et d'aide aux familles ou aux adultes, le recensement des structures de conseils ou d'informations pour

les familles, les réflexions pour la mise en place d'un centre de loisirs, la réactivation du RASED, etc... telles sont les missions de la commission en lien étroit avec le CCAS.

Elle coopère avec les commissions

- Vie Citoyenne, Solidaire et Associative pour ce qui concerne la communication, l'animation de la commune et les relations avec les associations ;
- Cadre de Vie et Développement Durable pour ce qui concerne les propositions d'aménagement au bénéfice des Paucourtois (Boîte à livres, aires de jeux, etc.), les membres de la commission sont également à l'écoute des habitants.



# Informations municipales

## ENFANCE/ PETITE ENFANCE

### • Les enfants de 0 à 6 ans



Les années précédentes la commune offrait un spectacle de Noël à l'ensemble des enfants de la commune. En raison de la crise sanitaire nous n'avons pas pu envisager un rassemblement dans la salle de la clairière.

La commission « population » a donc réorganisé un Noël en plein air sous le préau face à la mairie, **le dimanche 12 décembre 2021**. La distribution de cadeaux aux petits Paucourtois de la naissance à 6 ans a été effectuée avec la présence du Père Noël. Tout cela dans le respect des règles sanitaires.

Les petits et les grands ont pu avoir une boisson chaude pour se réchauffer et une madeleine individuelle offerts par la municipalité.



Cette belle après-midi a été animée par les **Croqueurs de Pavés** spectacle également offert par la commune. Les enfants étaient « supers contents » et les parents ravis de ce bon moment. Un grand merci au Père Noël d'avoir fait une halte dans notre belle petite clairière.



• **Les enfants de l'école**  
Pour les plus grands et tous les enfants scolarisés à l'école de Paucourt, une distribution de friandises s'est faite le 17 décembre 2021 avant les vacances de Noël par les mères

Noël de la commission « population ».

### • Les enfants des classes élémentaire CE /CM

La municipalité offre un abonnement au magazine PETIT GIBUS. Pour l'année scolaire 2021/2022, les trois magazines à paraître sont consacrés aux thèmes suivants :

- « Vivre ensemble nos différences » - novembre 2021
- « Cessez le feu ! la sécurité et la défense en France » - février 2022
- « Un monde connecté ! » - mai 2022



## INFORMATIONS POUR LES ADOS

### YEPS : aide pour les 15 et 25 ans



Vous avez entre 15 et 25 ans et vous résidez en Région Centre Val de Loire : YEP'S est fait pour vous !

Destinée à tous les jeunes de 15 à 25 ans (qu'ils soient étudiants, lycéens, apprentis, en recherche d'emploi, ou autres), résidents en région Centre-Val de Loire, YEPS est une plateforme qui centralise toutes les aides possibles de la Région, les offres, les bons plans, les réductions et partenaires disponibles près de chez vous. (Aide pour l'achat d'un ordinateur, aide aux transports, culturelle...).

Inscrivez-vous par internet.

### La MDJ pour les 12-25 ans Montargis



La maison des jeunes est un espace ouvert aux jeunes dès la 6<sup>ème</sup> (11 ans) jusqu'à 25 ans. C'est un lieu d'échanges, de discussions et de rencontres avec des activités, des sorties. Elle accueille les jeunes de manière qu'ils « s'approprient » le lieu, dans le respect du règlement intérieur, du public et des animateurs. La structure est composée de deux espaces qui se font face. Un espace numérique (9 postes informatiques) et un espace jeux avec billard, baby-foot, tennis de table, ps4, jeux de société, etc...

Le règlement de la cotisation annuelle est de 5 € pour les Montargois / 10 € pour les hors commune.

Ouvert du mardi au samedi de 14h à 19h en période scolaire et du lundi au vendredi de 14h à 19h pendant les vacances scolaires.

Adresse : 9 bis Rue du Bon Guillaume à Montargis

Tél : 02 38 85 12 52

**Le point information 12-25 ans** : Un espace CV, lettre de motivation, recherche d'emploi/stage... – Accès à Internet : recherches, loisirs, messagerie... (Temps de consultation en fonction de l'affluence : 1heure maximum) – Aide aux devoirs  
MDJ Bike = Atelier réparation de vélo le mercredi et samedi sur rendez-vous.

Renseignements sur place (9bis rue du Bon Guillaume à Montargis) ou [mdj@montargis.fr](mailto:mdj@montargis.fr) [www.http://mdj.montargis.fr](http://www.mdj.montargis.fr)



Le CIO est un service public du ministère de l'éducation nationale, les consultations y sont gratuites et ouvertes à tous. Vous pouvez y rencontrer des psychologues de l'éducation nationale, spécialité éducation développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (PsyEN EDCO) et y consulter une abondante documentation sur les études et les professions.

25 rue Jean Jaurès, 2e étage, 45200 Montargis tél : 02 38 83 49 86  
[ce.ciomontargis@ac-orleans-tours.fr](mailto:ce.ciomontargis@ac-orleans-tours.fr)

[www.acorleantours.fr/orientation/les\\_services\\_dinformation\\_et\\_dorientation/centres\\_dinformation\\_et\\_dorientation/cio\\_de\\_montargis/](http://www.acorleantours.fr/orientation/les_services_dinformation_et_dorientation/centres_dinformation_et_dorientation/cio_de_montargis/)

### Mission Locale

Vous êtes âgés de 16 à 25 ans, vous recherchez un emploi, une formation, les conseillers de la Mission Locale vous aideront à trouver des solutions les mieux adaptées à votre situation. Son champ d'action est très large, de l'emploi au logement en passant par la mobilité, la santé ou les loisirs.

Adresse : 31 Avenue Louis Maurice Chautemps 45200 Montargis  
tél : 02 38 98 73 60



## INFORMATION POUR LES PLUS JEUNES ET LEURS PARENTS

### • Un Lieu d'accueil enfant-parent.

Les Laep sont issus de l'expérience de la Maison verte impulsée par la pédiatre et psychanalyste Françoise Dolto en 1979. Partiellement financés par la Caisse d'allocations familiales, ils visent à accueillir les enfants de 0 à 4 ans avec leurs parents ou un adulte familial le temps d'un moment partagé.

« Dans cet espace, parent et enfant n'ont qu'une chose à faire : partager un moment privilégié hors du cocon familial et peut-être se découvrir autrement. C'est aussi l'occasion pour le parent de poser un autre regard sur lui-même grâce à l'écoute attentive des accueillants » explique l'adjointe au maire en charge de la petite enfance, Françoise Bedu.

« L'îlot familles » sera ouvert deux mardis matin par mois (les semaines impaires), hors vacances scolaires. Aucune inscription n'est requise, l'entrée est libre et gratuite.

**Pour tout renseignement : 02.38.28.76.75 ou ludothèque. amilly.45.fr**

### • La halte garderie

La halte-garderie « Les 4 saisons » peut accueillir des enfants hors commune s'ils leur reste de la place.

Ouverture au public : les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 17h ; le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi 8h30 à 12h00.

La halte-Garderie accueille des enfants âgés de 2 mois ½ à 3 ans révolus, de façon occasionnelle sur réservation et avec une amplitude variant d'1 heure à une journée.

Les inscriptions se font sur rendez-vous auprès de la directrice tous les jours de 9h à 12h sauf le mercredi.

**3, rue de Crowborough Tél. : 02 38 85 33 04**

**courriel : halte.garderie@montargis.fr.**

### • AMA (Association Montargoise d'Animation)

**Halte-garderie** Une équipe dynamique, souriante et professionnelle accueille de façon collective et ponctuelle les enfants âgés de moins de quatre ans : le lundi de 8h45 à 12h15, le mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 17h15

**Fermé** le lundi après-midi, le mercredi et la 2<sup>ème</sup> semaine des vacances scolaires.

**L'adhésion est de 15 €** de septembre à aout

**LAEP Château de Sable** Une équipe dynamique vous accueille le lundi de 9h à 12h et les mardi et jeudi de 15h à 18H. Fermé pendant les vacances scolaires.

Ouvert : Lundi de 14h à 17h et mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h **uniquement sur rendez**

**Adhésion familiale et annuelle de 15€** pour les personnes de l'agglomération dont fait partie Paucourt.

Adresse 26 rue de la Pontonnerie

45200 MONTARGIS - tél : 02 38 85 16 80

## ACTIVITÉS PROPOSÉES À NOS ENFANTS ET ADOS PAR LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

- APAM propose musique, activité artistique...
- Judo club avec TAISO, JUJITSU et judo
- Club tennis
- Sport et Loisir Paucourt club de foot pour les petits et dès 17 ans dans l'équipe adulte
- La maison de la forêt structure de l'AME propose différentes activités tout au long de l'année
- Vous pouvez rejoindre l'amicale des parents d'élèves lors de leurs différentes actions pour nos enfants de l'école.

## INFORMATION POUR NOS SENIORS

### • Les Heures Claires

Cette association Paucourtoise propose des activités à destination des séniors de manière régulière ou exceptionnelle. Elles sont décrites à la page 29 de ce bulletin.

### • Les Amis des 4 saisons

Située dans le quartier de la chaussée à Montargis, l'association s'adresse aux retraités et préretraités de Montargis, de l'agglomération et des communes extérieures.

Des gens plus jeunes signalés par les différents services sociaux pourront adhérer à l'Association sous réserve de l'acceptation du bureau. Depuis 1976, l'association propose de nombreux ateliers à ses adhérents.

Au programme : des activités manuelles et artistiques, culturelles, sportives et autres....

Afin d'éviter le repli sur soi engendrant solitude, sources de dépression et dévalorisation, l'association a tous les outils pour favoriser l'accueil, l'amitié, les loisirs et l'échange.

Pour seulement 28 € d'adhésion à l'année vous avez accès à toutes les activités proposées.

**3 rue de crowborough - 45200 Montargis, ouvert du lundi au vendredi, Tél : 02 38 85 33 04**

**Courriel : quatresaisons@montargis.fr**

### • AMA (Association Montargoise d'Animation)

Cette association située à Montargis propose différentes activités, arts créatifs (Peinture sur porcelaine, encadrement, reliure, cartonnage, dentelle aux fuseaux...), randonnées pédestre, gym douce pour séniors, atelier cuisine...

L'AMA est une association «loi 1901» agréée Centre Social par la CAF, elle organise des activités à caractère social et culturel associant enfants, jeunes et adultes. Elle favorise les rencontres entre les générations et les cultures pendant les activités et donne la possibilité aux adhérents de prendre part à l'organisation et à la vie du centre social. Ouvert : Lundi de 14h à 17h et mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h **uniquement sur rendez**

**Adhésion familiale et annuelle de 15 €** pour les personnes de l'agglomération dont fait partie Paucourt.

Adresse 26 rue de la Pontonnerie, 45200 MONTARGIS

tél : 02 38 85 16 80

### • Canicule et Salle Rafraichie

La petite salle de la Salle de la Clairière est maintenant climatisée. En période de canicule, lorsque la température dépasse les 30°, elle sera ouverte à toute personne qui en ressentira le besoin, notamment les personnes de plus de 65 ans.

### • Inscriptions au registre des personnes de plus de 65 ans

Merci de ne pas oublier de vous inscrire sur le registre nominatif des Paucourtois de plus de 65 ans par le biais du formulaire d'inscription « plan canicule et grand froid », qui vous a été distribué début octobre dans le bulletin de la commune. Ce registre est utile lors d'un lancement de plan d'alerte et d'urgence, prévu par la loi n°2004-626 du 30 juin 2004 – art.1 du JORF du 1<sup>er</sup> juillet 2004. Ce bulletin est disponible en mairie.

La Commune est dans l'obligation d'établir un registre nominatif des personnes concernées par le plan d'alerte et d'urgence en raison de leur âge ou de leur état de santé. L'inscription à ce registre est une démarche volontaire. Ce registre sera établi en respectant le règlement général sur la protection des données (RGPD) et nous communiquerons cette liste à la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).



# Informations municipales

## L'ÉCOLE

Tél : 02 38 85 84 28

### • Les inscriptions

Pour les petits qui fréquenteront l'école pour la première fois : se présenter à la Mairie puis à l'École dès le mois de mai, muni du livret de famille et du carnet de santé.

Pour les élèves ayant déjà fréquenté une école : se présenter avec les mêmes documents que précédemment avec en plus le certificat de radiation de l'école d'origine.

### • L'emploi du temps scolaire obligatoire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

### • Effectif et organisation pédagogique pour 2021-2022 :

82 élèves pour 4 classes. Mme FOUQUEREAU Emilie est la directrice de l'école.

### • Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont :

M. ARNOUX Lionel, M. CLERET Benjamin, Mme FINET Emmanuelle, Mme HOUTEER Lucile, Mme HUGUET Stéphanie, M. LASNE Julien, Mme MASLARD Gaëlle et M. PICARD Loïc.

N'hésitez pas à contacter ces parents élus pour toutes questions et ou informations concernant la vie de l'école. Ces derniers en feront part aux conseils d'école et ou vous informeront.

Vous pouvez les contacter par adresse électronique suivante : [parents.eleves.paucourt@hotmail.com](mailto:parents.eleves.paucourt@hotmail.com)



Nadia



Marie



Emilie



Emilie

#### Nadia PASQUAZZO

PS : 7  
MS : 10  
Total : 17 élèves

#### Marie DURAND-CHABERT

GS : 17  
CP : 7  
Total : 24 élèves

#### Émilie FOUQUEREAU et Mme MORAND les Vendredis

CE1 : 2  
CE2 : 12  
Total : 14 élèves

#### Émilie VALOY

CM1 : 11  
CM2 : 16  
Total : 27 élèves

Un décloisonnement est mis en place en début de chaque après-midi, de 14h30 à 15h15, du lundi au vendredi : Mme FOUQUEREAU (Mme MORAND les vendredis) accueille les élèves de CP pour les enseignements de « Questionner le monde ».

### • Activités pédagogiques complémentaires

Les APC s'ajoutent aux 24h hebdomadaires d'enseignement sous la responsabilité des enseignantes.

Elles se déroulent cette année sur la pause méridienne de 11h30 à 12h (élèves de MS à CP) et de 12h45 à 13h15 (élèves de CE1 à CM2) pour travailler avec les élèves qui présentent des fragilités, en leur apportant une aide dans leurs apprentissages, leur travail personnel et la mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école.

### • Les activités sportives et autres

Ces activités s'adaptent en fonction du protocole sanitaire qui évolue tout au long de cette année scolaire.

**Activités aquatiques** à la piscine de Châlette / Loing pour les élèves de CE et de CM qui participeront à des séquences de 10 séances, à raison de 2 séances hebdomadaires.

**Cyclo** Cette activité a eu lieu les mardis pour les CE et CM du 13 septembre au 17 décembre 2021.

**Rugby** aura lieu les vendredis pour la période du 28 mars au 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour les CE et CM.

### • Projets d'école

#### Sciences :



Un élevage de lapin est en cours. La lapine Annaëlle, la mascotte de 2021-2022 de l'école de Paucourt, est arrivée début décembre. Elle devrait faire des petits lapins au printemps. Quelle belle aventure pour nos enfants de l'école.

La petite lapine a un bel enclos construit par le pôle technique de



la commune et Mme PASQUAZZO, institutrice des maternelles a fourni la lapine et sa cabane.

Cette action s'inscrit dans le thème de l'année sur l'éco responsabilité.

## Education musicale

M. POUPIN (chef de chœur de l'APAM) est intervenu gratuitement le jeudi 23 septembre 2021 l'après-midi, pour une séance de sensibilisation musicale auprès des élèves de CP, CE et CM. Accompagné de la pianiste Armelle, les élèves ont pu l'écouter faire une démonstration de chant lyrique.

## Citoyenneté :

Les élèves, de GS au CM2, ont élu leurs délégués de classe. En classe de CM, il a été organisé des élections des éco-délégués. Ces élèves jouent un rôle de sensibilisation et ils bâtiront des projets au sein de l'école. Une demande a été faite auprès de la mairie pour participer à la vie écocitoyenne de la commune. Il est également prévu un partenariat avec le collège le Grand Clos.

Mme FOUQUEREAU a pris contact auprès de la gendarmerie de Pannes pour mettre en place une intervention « Permis vélo » pour les élèves de CM.

Le 18 novembre a eu lieu la journée « Non au harcèlement » à partir du CP.

L'UNICEF est intervenue le 11 janvier pour l'ensemble de l'école, sur le thème de l'eau de la GS au CM2 et sur le droit de l'enfant pour le PS/MS.

## Classe découverte :

Mme VALOY organise une classe découverte en bord de mer aux Sables d'Olonne au printemps pour la classe de CM.

## • La restauration scolaire



Tél : 02 38 93 95 73

Elle fonctionne tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire avec 2 services.

Les inscriptions se font en mairie. Depuis la rentrée, les familles reçoivent directement les avis de sommes à payer ce qui leur ouvre la possibilité de payer par Internet **les frais de restauration scolaire et d'accueil péri-scolaire** ce qui facilite la vie des familles et simplifie le travail administratif de la mairie.

## Tarifs 2021-2022 du repas :

- Tarif réduit 2,95 € pour un QF inférieur à 1 350 €
- Tarif normal 4,50 € pour un QF supérieur à 1 350 €
- Tarif commensaux (tarif adulte) 5,25€

Les repas sont livrés en liaison froide par la société **API Restauration de Pithiviers**. Nous avons de bons retours qualitatifs, quantitatifs et moins de déchets. Actuellement nous avons déjà 18 % de BIO dans les menus à la semaine, il est noté que d'ici 2022 il y aura obligation de 20% de BIO.

Vous pouvez consulter les menus dans les tableaux d'affichage de l'école.

- 1<sup>er</sup> groupe surveillé par Valérie BERNU (CE et CM) de 11h40 à 12h20 puis récréation de 12h20 à 13h20.

- 2<sup>ème</sup> groupe surveillé par Laurence POINTEAU (PS, MS, GS, CP) de 12h30 à 12h50 en relais par Prescilla FIEL et Nathalie VILLAINES au sein du restaurant scolaire jusqu'à 13h20.

Tout est mis en œuvre par la municipalité pour le respect des règles sanitaires liées à la COVID19.

## • Accueil périscolaire du matin et du soir



L'accueil périscolaire du matin est assuré par Laurence POINTEAU de 7h30 à 8h20. Les parents rentrent par le portail coté terrain de tennis.

L'accueil périscolaire du soir est assuré par Nathalie VILLAINES de 16h30 à **18h15 (heure limite à ne pas dépasser)**. Maëlys Hinot leur apporte son aide pour l'accueil du matin et du soir.

Les parents récupèrent leurs enfants par le portail situé sur la rue des écoles coté maternelle.

En prévention de la COVID-19, les familles doivent respecter les gestes barrières, le port du masque et la distanciation physique.

**Tarif 2021/2022** : 1.95 € par enfant (pour le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup>) et la gratuité à partir du 3<sup>ème</sup> enfant.

## • Le personnel communal de l'école

- Laurence POINTEAU est ATSEM à temps complet avec les maternelles. Elle assure aussi l'accueil périscolaire du matin.
- Valérie BERNU assure la surveillance de la restauration scolaire.
- Nathalie VILLAINES et Priscilla FIEUL ont en charge le service de restauration scolaire.
- Nathalie VILLAINES assure l'accueil périscolaire du soir.
- Maëlys HINOT a été embauchée en CCD pour assurer une bonne prise en charge des enfants en lien avec le protocole sanitaire COVID-19. Cela permet de constituer un groupe de petits et un groupe de grands lors des accueils du matin et du soir.



Laurence Pointeau



Prescilla Fieul



Valérie Bernu



Nathalie Vilaine



Maëlys Hinot



## LES COMMERÇANTS À PAUCOURT

COMMERÇANTS					
Mme LEROY Carole 06.03.65.71.77	<b>LOS NINOS</b>	Paëlla	SOUS LE PRÉAU FACE À LA MAIRIE	1 <sup>er</sup> dimanche de chaque mois	11h-14h
M. PLANÇON Rémy remy-s-cooking.fr 06.87.29.21.75	<b>RÉMY'S COOKING</b>	Burgers	PARKING DE LA MAIRIE	Jeudi soir. Semaine paire 1 semaine sur 2	18h-21h
Mme DROUET Sandrine 30 rue du Lavoir 45490 Préfontaines 06.32.08.31.97	<b>LE POTAGER DES FONTAINES</b>	Légumes frais	PLACE DE L'ÉGLISE	Jeudi après-midi	De 16h à 17h
POISSONNERIE FLEUREAU Antoine 06.72.23.55.10	<b>POISSONNERIE FLEUREAU</b>	Poisson	Passage sur la commune	Mardi après-midi passage au domicile (il faut appeler sur le numéro au moins la veille)	16h30-17h
BOULANGERIE DE NARGIS 09 71 20 35 68	<b>LA ROSE DES SABLES</b>	Boulangerie Pâtisserie	Face à la Mairie puis en tournée à compter du 1 <sup>er</sup> mars	Tous les jours sauf le lundi	Face à la Mairie de 9h à 10h.

## ACTIONS DE LA COMMISSION POPULATION EN 2021

### • La venue du bus numérique sur la commune



Le bus numérique est passé sur la commune le **16 juillet 2021**. Nous avons eu 8 paucourtois sur 12 qui ont participé et 4 personnes hors commune. Quelques Paucourtois étaient intéressés mais n'étaient pas disponibles à la date du 16 juillet (à cause des vacances).

Nous avons réussi à avoir un nouveau passage le **24 novembre 2021** avec la participation de 10 paucourtois sur 12 places possibles.

Ce fut deux belles journées appréciées de tous et constructives.



### • L'accueil des nouveaux habitants de notre commune.

Le 11 septembre 2021 nous avons accueilli les nouveaux habitants de Paucourt, en leur présentant la commune avec un diaporama. Chaque association qui fait vivre Paucourt, a pu se présenter individuellement. Nous avons clôturé cette rencontre autour d'un verre de l'amitié.

### • Installation d'une boîte à livres

Cette boîte à livres nous a été donnée par l'agglomération et M. BOURDIN Pascal chargé de la menuiserie au sein du pôle technique de la commune l'a renforcée.

Elle est installée près des jeux pour les enfants dans le sentier botanique dit « l'Escargot ».



### • Centre d'accueil loisirs

La commission population travaille sur un projet de centre d'accueil loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans en partenariat avec les villes de Cepoy et Corquilleroy.

### • Création d'un jardin du souvenir au sein de notre cimetière.

Un groupe de travail a réfléchi à la création d'un jardin du souvenir qui devrait voir le jour dans l'année 2022. Une réflexion est en cours pour l'agrandissement du cimetière.



## Centre Communal D'Action Sociale

### Vice – Présidente, Christèle VAILLANT

Les membres sont Muriel PARASKIOVA-ANTONINI - Françoise CONDY - Michèle DUCERF - Véronique GIRAULT - Lucile HOUTEER - Serge JOUDRIER - Simone LAPEYRADE - Jean-Claude MARTEAU - Guy MOREAU - Annick PAROUX - Virginie POTTIER - Nathalie TALENS.



Le CCAS joue un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien, d'aide aux Paucourtois en difficulté qu'elle soit passagère ou non. Il peut :

- **Aider** dans vos démarches administratives
  - Attribuer des aides financières **en nature ou sous forme de prêt** (ex : aide de paiement sur une facture EDF, EAU, Gaz ...cantine, bon alimentaire...) après examen du dossier avec les membres de la commission.
  - **Inform**er sur les services d'aide aux familles, les possibilités de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.
- Pour toutes ces démarches, prenez rendez-vous à la Mairie.  
Par ailleurs, chaque année, le CCAS organise un repas pour nos seniors ainsi qu'une distribution de colis de Noël.  
Mais 2020 en a été autrement.

### ACTIONS DU CCAS POUR 2021

- **Repas de fin d'année et distribution des colis aux seniors de plus de 66 ans de la commune.**



Nous avons pu organiser un repas **le 28 novembre 2021** avec la participation de 60 convives de plus de 66 ans.

Ce fut une belle journée de retrouvaille pour tous. Cette journée s'est finie par un spectacle de la chorale AGITATO de Girolles.



**Le 21 décembre 2021** un repas sous forme de colis a été distribué aux personnes qui s'étaient inscrites et qui n'ont pas pu venir au repas.

Le repas et le colis ont été confectionnés par **M. NOIRAULT Sylvain du restaurant des Sablières.**

Pour 2022, nous vous communiquerons les informations selon les directives ministérielles découlant de la crise sanitaire.

### • Aide aux familles

**Tout au long de l'année 2021 le CCAS a pu aider** plusieurs familles et personnes dans leurs démarches et demandes.

Nous avons :

- pu mettre en place des aides à domicile pour une personne isolée.
- mis en relation plusieurs organismes pour aider un couple de personnes âgées dans la prise en charge de leur maintien au domicile.
- dirigé plusieurs personnes vers l'association PIMMS. Grâce à celle-ci une personne a pu trouver du travail rapidement.
- guidé des familles en difficulté dans leur dynamique familiale.
- aidé à la formulation de courrier pour demande d'aide individuelle.

### • Rencontre avec les organismes utiles

Les membres du CCAS ont pu rencontrer des organismes qui se sont présentés lors d'une réunion de la commission CCAS. Nous avons pu rencontrer

- **L'association ADAPAGE** présenté par M. LECORCHE son directeur.

### - La DAC

De plus nous nous sommes mis en contact étroit avec **ORPADAM CLIC** qui envisage de faire des ateliers d'actions préventives sur notre commune courant 2022.

Ce sont des ateliers pour le maintien de son capital santé et bien vieillir (ateliers équilibre pour la prévention des chutes, atelier corps et mémoire, atelier informatique, atelier prévention routière...)

Ces types d'ateliers sont déjà programmés sur l'agglomération, vous pouvez vous y inscrire s'il reste des places.

- **ORPADAM CLIC** 02 38 85 85 33 et  
Courriel : [contact@orpadamclic.fr](mailto:contact@orpadamclic.fr)



# Informations municipales

## QUELQUES ADRESSES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE POUR VOUS AIDER :

ORGANISMES	FONCTION	ADRESSE	TELEPHONE
<b>ORPADAM-CLIC</b> 	Centre local d'information et de coordination pour les séniors. Il propose une démarche gratuite à domicile pour évaluer les besoins, guider et orienter les familles et coordonner les interventions à domicile. Ils organisent tout au long de l'année différents ateliers	25, rue du Faubourg de la chaussée 45200 Montargis	<b>02 38 85 85 33</b>
<b>Service Social Carsat Centre Val de Loire</b> 	La caisse d'assurance retraite et de la santé au travail est un organisme de sécurité sociale à compétence régionale. Structure de droit privé exerçant une mission de service public, elle intervient auprès des salariés, des retraités et des entreprises de la région Centre-Val de Loire au titre de la retraite, de l'action sociale et de la gestion des risques professionnels.	Bureau de la sécurité sociale (CPAM) 1 rue de Crowborough 45200 Montargis	<b>02 34 05 90 10</b>
<b>Maison du Département</b> 	Pour toutes informations ou besoin d'une assistante sociale	32 rue du Faubourg de la chaussée 45200 Montargis	<b>02 38 87 65 65</b>
<b>PIMMS</b> 	Accueil gratuit et sans rendez-vous : faciliter l'accès aux services publics ; expliquer les courriers, les formulaires et les services ; orienter vers le bon service et le bon interlocuteur en fonction de la situation ; aider à remplir les dossiers et formulaires administratifs ou à rédiger les courriers administratifs ; accéder à un espace informatique pour les démarches administratives et conseiller pour faire des économies d'énergie. Aide également dans la recherche d'emploi.	Espace Multi-Services de l'AME 26 rue de la Pontonnerie 45200 Montargis	<b>02 38 07 30 72</b>
<b>Mille Sourires</b> 	Don de matériel de puériculture aux familles en difficultés orientées par les partenaires sociaux. ; cours de français, soutien scolaire, événements ponctuels comme la chasse aux œufs de Montargis, la fête de la Chaussée, le Noël des enfants... Un atelier de réparation de vélos où vous pouvez donner, réparer ou acheter à bas prix un vélo.	App 85 8 rue de Crowborough 45200 Montargis	<b>02 38 87 85 31</b>
<b>ADAPAGE (Aide à Domicile Aux Personnes Âgées)</b> 	ADAPAGE Montargis propose toute une gamme de services pour l'aide et le maintien à domicile des personnes qui en ont besoin du fait de la baisse de leurs aptitudes physiques ou pour soulager celles dont l'emploi du temps est surchargé. Cette structure appartient au secteur privé non lucratif et ses prestations bénéficient d'avantages fiscaux pour leur financement.	41 Rue Jean Jaurès 45700 Villemandeur	<b>02 38 95 08 30</b>
<b>ADMR (Aide à Domicile Aux Personnes Âgées)</b> 	Pour une prestation de qualité, destinée à maintenir et à aider à leur domicile des personnes dont l'autonomie décline ou qui ont besoin d'assistance, l'association ADMR du Montargois déploie son activité dans le secteur privé, et vous propose une gamme complète de services d'accompagnement. Vous pourrez y recourir si vous habitez à Montargis dans le département Loiret et dans toutes les villes avoisinantes où cette structure intervient.	18 Rue du Dr Roux, 45200 Montargis	<b>02 38 85 42 49</b>



ORGANISMES	FONCTION	ADRESSE	TELEPHONE
<b>DOMUSVI DOMICILE (Aide à Domicile Aux Personnes Âgées)</b> 	Domusvi Domicile propose les prestations et services suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Assistance dans les gestes de la vie quotidienne</li> <li>• Tâches ménagères</li> <li>• Confection des repas</li> </ul>	49 Av. du Général de Gaulle, 45200 Montargis	<b>02 22 54 23 03</b>
<b>Seniors &amp; Handicap</b>	Services à domicile pour personnes âgées, dépendantes, handicapées	14 Rue Paul Doumer 45200 Montargis	<b>02 38 85 54 11</b> ou <b>06 63 54 32 80</b>
<b>Centre de planification et d'éducation familiale</b> 	Lieu d'écoute et de consultation pour les femmes enceintes, jeunes mamans et parents aussi bien pour un questionnement prénatal qu'un suivi médical de l'enfant de 0 à 6 ans.	Espace Multi-Services de l'AME 26 rue de la Pontonnerie 45200 Montargis	<b>02 38 93 03 84</b>
<b>Les menus services</b> 	Société de services à la personne Spécialisée dans la livraison de repas à domicile, ils proposent également un ensemble de prestations permettant de simplifier la vie de chacun : téléassistance, ménage...	66 Av. du Général de Gaulle 45200 Montargis	<b>02 38 97 86 71</b>
<b>Loiret Santé</b> 	Le Département, en partenariat avec Actiom, association d'assurés, propose une complémentaire santé accessible à tous les Loirétains. Loiret santé s'adresse à tous les Loirétains (qui y possèdent leur résidence principale ou secondaire ou qui y exercent leur profession) : seniors ; retraités ; chômeurs ; travailleurs non-salariés ; artisans ; commerçants ; agriculteurs ; professions libérales ; intérimaires ; jeunes sans emploi ; agents de collectivités territoriales ; etc. Il faut adhérer à l'association Actiom (la cotisation annuelle s'élève à 12 euros). Une permanence est organisée à la Maison Départementale de Montargis.	32 rue du Faubourg de la chaussée à Montargis A la maison du département.	<b>02 46 72 01 62</b>
<b>IMANIS Et épicerie solidaire</b> 	IMANIS : accueillir, héberger, loger et soigner les plus démunis IMANIS acteur solidaire. Association membre du réseau fondation abbé pierre qui prend en charge les plus démunis (sdf, femmes victimes de violences, jeunes, malades...) dans le Loiret.	14 Rue Victor Méric 45200 Montargis	<b>14 rue Victor Méric 45200 Montargis</b>
<b>L'Association Accueil Alzheimer Loiret CAJA</b>	Cette association a pour mission d'offrir des lieux d'accueil non médicalisés aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Les accueils de jour se veulent une alternative permettant aux familles de garder leurs proches à domicile le plus longtemps possible, un soutien afin d'éviter l'épuisement dû à la vie au quotidien avec une personne désorientée, une aide au malade en lui permettant de retrouver ou maintenir une vie sociale, une aide aux familles par un espace d'échanges de communication et de soutien mutuel, une étape afin de préparer une entrée éventuelle en institution.	l'Auberge de Jeunesse de Cepoy 25 quai du port, 45120 CEPOY  Accueil de jour Alzheimer maison de retraite de Montargis 13, rue du Pont Saint-Roch	<b>02 38 95 93 99</b>



## LA MAISON DE LA FORÊT



La Maison de la Forêt de l'Agglomération montargoise propose durant les vacances de février de nombreuses activités

### • EXPOSITION « La Toile étoilée »

Sous un ciel étoilé, cette exposition vous permettra d'être immergée dans les principales constellations du ciel. Petits et grands pourront prendre connaissance des différents panneaux pédagogiques et apprendre en s'amusant avec les expériences ludiques. Tout public à partir de 7 ans.

### • PLANETARIUM sur réservation le mercredi 9, 16 et 23 février à 14h, 15h15, 16h30

Découvrez les séances extraordinaires de planétarium de découverte de l'Univers en immersion à 180° sous la coupole gonflable du Cosmorium du FRMJC. Initiez-vous à l'observation du ciel nocturne. Tout public à partir de 8 ans. Durée : 1h.

### • ATELIER « FABRIQUE ton nichoir » sur réservation les jeudis, vendredis à 14h30.

Construisez, en famille, une cabane en bois. Tous les outils nécessaires à la réalisation sont fournis afin de repartir avec son nichoir. Il vous sera apporté tous les conseils nécessaires quant à la pose, au suivi et à l'entretien de votre aménagement. Tout public à partir de 7 ans. Durée : 1 h 30.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter pour vous renseigner ou réserver (les places sont limitées) au 02 38 98 17 59 ou maisondelaforet@agglo-montargoise.fr.

### Attention nouveau horaires d'ouverture en 2022 :

- les mercredis, samedis, dimanches hors vacances scolaires 10h-12h / 14h-17h

- du mercredi au dimanche 10h-12h / 14h-18h pendant les vacances scolaires sauf juillet août

- tous les jours en juillet et août 10h-12h / 14h-18h

La Maison de la Forêt est fermée les jours fériés et du 1<sup>er</sup> novembre au 31 janvier.

## ACTUALITÉ DU SMIRTOM



La commune de Paucourt est représentée au sein du SMIRTOM par François Saillard (titulaire) et Guy Moreau (suppléant).

Le Smirtom développe sans cesse de **nouvelles filières** de recyclage pour répondre à de nouveaux besoins et pour faire face aux évolutions réglementaires.

La collecte des Ordures Ménagères a lieu **jeudi soir** et la Collecte Sélective le **vendredi soir** semaine impaire.

**Attention ! : il n'y a plus de décalage ! Même en cas de jour férié, le ramassage reste fixé au jeudi soir pour les ordures ménagères et au vendredi soir (semaine impaire) pour la collecte sélective.**

**Le verre : les containers se trouvent sur le parking de l'église. Tous les utilisateurs doivent faire un effort pour maintenir le site propre.**

### Déchetterie d'Amilly :

Horaires d'ouverture : de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45 du lundi au samedi.

**Les Paucourtois** disposent là d'une déchetterie proche qui accepte végétaux, encombrants y compris appareils ménagers, ferrailles, bois, cartons, emballages, verres, piles, batteries, mais pas les ordures ménagères (ramassage aux portes à porte).

**Les gravats**, quant à eux, sont acceptés à la déchetterie de Corquilleroy et celle de Dordives.

Voici la liste des filières de recyclage prises en charge :

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Emballages et Journaux Revues Magazines (colonnes tri sélectif)</li> <li>• Gravats sur Dordives et Corquilleroy</li> <li>• Déchets verts</li> <li>• Bois</li> <li>• Ferrailles</li> <li>• Cartons</li> <li>• Tout venant</li> <li>• Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)</li> <li>• Piles, petites batteries et accumulateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Batteries</li> <li>• Néons et ampoules basse consommation (<a href="http://www.malampe.org">www.malampe.org</a>)</li> <li>• Verre d'emballages (colonnes à verre)</li> <li>• Textiles</li> <li>• Déchets toxiques : peintures, solvants, diluants, radiographies, acides, bases, phytosanitaires, etc. (<a href="http://www.ecodds.com">www.ecodds.com</a>)</li> <li>• Huiles minérales</li> <li>• Huiles végétales</li> <li>• Palettes en bois</li> </ul>
--	---

A ces filières vient s'ajouter depuis le mois de juillet 2021 la collecte des meubles (bois ou plastique) à travers la filière Eco-Mobilier.



## LA POLICE INTER COMMUNALE

Placée sous l'autorité directe des Maires, la Police Intercommunale contribue à assurer les fonctions de police dont le Maire de chaque Commune est responsable. Elle veille sur le territoire des Communes de l'agglomération au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité et à la tranquillité publique.

Les maires gardent leurs pouvoirs de police, les agents étant sous leur autorité lorsqu'ils sont sur leur territoire communal.

### Les missions principales :

- Surveillance de la commune en journée et quelquefois en soirée.
- Constatation des infractions au stationnement et au Code de la route.
- Traitement des interventions (accidents, différends entre voisins, etc)
- Constatation des anomalies relatives à l'urbanisme, publicités, insalubrité, etc.
- Sécurisation des sorties des écoles, des manifestations culturelles et sportives.
- Animaux en divagations, et gestion des chiens catégorisés.

### Opération Tranquillité Vacances

Lors de vos absences (vacances, week-end prolongé) vous pouvez demander une surveillance de votre habitation.

Elle sera effectuée par la police intercommunale et par la gendarmerie.

Les fiches de demande individuelle de surveillance sont à retirer en Mairie.

Le service de la **Police Intercommunale** est situé 11 ter Avenue du Château 45120 Cepoy

Tél : 02.38.28.00.17

Mail : police.intercommunale@agglomontargoise.fr

Les horaires sont les suivants : du lundi au vendredi de 8h à 18h du 1<sup>er</sup> octobre au 3 Mai, du lundi au vendredi de 8h à 21h du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre

Pour toutes urgences en dehors de ces heures, il est recommandé de composer le **17** ou **112**.

Rappel : Brigade de Gendarmerie : Tél. : 02.38.96.36.80

## LES TRANSPORTS

### Ramassage scolaire

#### En direction du Lycée en forêt et du collège du Grand Clos, en période scolaire :

« le bus de la ligne 10 passe à Paucourt entre 7h17(Romainville) , 7h18 (La Motte) et 7h26 (Romainville). Il arrive au Lycée en Forêt à 7h31 et poursuit sa route jusqu'à Mirabeau (7h40).

« le bus de la ligne 20 passe à Paucourt entre 7h41 (romainville), 7h43 (La Motte) et 7h52 (Romainville). Il arrive au Lycée en Forêt à 7h57 et au collège du Grand Clos à 8h04.



#### De retour du collège du grand Clos et du Lycée en Forêt :

- « les lundi, mardi, jeudi, et vendredi, départ du Collège du Grand Clos à 17h05, passage au Lycée en Forêt à 17h15, arrivée à Paucourt entre 17h20 et 17h30 (NB : ce bus n'est pas ouvert aux lycéens du Lycée en Forêt titulaires de la carte TAM TAM).

- « les lundi, mardi, jeudi et vendredi, départ du Lycée en Forêt à 18h, arrivée à Paucourt entre 18h10 et 18h20.

- « le mercredi, départ du Grand Clos à 12h25, passage au Lycée en Forêt à 12h35, arrivée à Paucourt entre 12h40 et 12h50.

### Le transport à la demande

Le réseau AMELYS vous propose de compléter l'offre des lignes régulières avec des trajets déclenchés à votre demande ! Le mode d'emploi est simple :



#### Réservez

au 02 38 852 853 au plus tard la veille de votre déplacement avant 16h30.



#### Confirmez

Le service client vous confirme votre réservation.



#### Voyager

Rendez-vous au point d'arrêt 5 minutes avant l'heure définie.

### La location de vélos à assistance électrique

Les vélos à assistance électrique du réseau amelys sont à votre disposition en location courte et longue durée.

Location courte durée : 8 € pour 1 vélo, 12 € pour 2 vélos, pendant 24 heures consécutives, antivol et chargeur inclus. La location se fait à la Boutique AMELYS, Place Mirabeau

Location longue durée : 120 euros pour 6 mois, 215 euros pour 12 mois

Les vélos sont équipés d'un port USB pour recharger votre mobile, et d'une autonomie de charge allant jusqu'à 50 km !

### Rezo Pouce



Plateforme de covoiturage accessible sur ordinateur ([www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)) ou via l'appli Rezo Pouce

**Que vous soyez conducteur ou passager, publiez vos trajets réguliers ou ponctuels pour covoiturer sans limites !**

**Passagers :** Vous pouvez effectuer votre demande de trajet via la plateforme de covoiturage Rezo Pouce.

Un conducteur pourra ainsi visualiser votre demande et vous contacter pour vous proposer de partager son véhicule gratuitement.

**Conducteurs :** vous pouvez publier vos trajets réguliers ou ponctuels en renseignant vos horaires et lieux de départ et d'arrivée. Une personne souhaitant effectuer le même trajet pourra entrer en contact avec vous via l'application et ainsi vous proposer de covoiturer. Si le trajet devient régulier une participation du passager aux frais de carburant est possible.



# Paucourt et l'Agglomération

## URBANISME AVEC L'AGGLOMÉRATION

Toutes vos démarches d'urbanisme peuvent être réalisées à l'adresse suivante : <https://gnau25.operis.fr/montargoise/gnau/#/>

*! Nouveau !*  
A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022

*Vous souhaitez déposer  
une demande d'urbanisme ?*  
*Vous informer sur les  
règles d'urbanisme ?*



## GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME - GNAU

UN SERVICE DE L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE MIS  
À DISPOSITION DES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION  
MONTARGOISE (SAUF CHALETTE-SUR-LOING) ET DE LA CC4V  
(SAUF ROZDY-LE-VIEIL ET CHEVRY-SOUS-LE-BIGNON).



Agglomération Montargoise - 1 rue du Faubourg de la Chaussée - CS 10317 - 45125 MONTARGIS Cedex  
02 38 95 02 02 - [contact@agglo-montargoise.fr](mailto:contact@agglo-montargoise.fr) - [www.agglo-montargoise.fr](http://www.agglo-montargoise.fr)

### DÉPOSEZ ET SUIVEZ VOS DEMANDES D'URBANISME EN LIGNE

Certificat d'Urbanisme CUa, CUb  
Déclaration d'Intention d'Aliéner DIA  
Déclaration Préalable DP, DPMI, DPLT  
Permis de Construire PC, PCMI  
Permis d'Aménager PA  
Permis de Démolir PD

Flashez ce code à l'aide de votre smartphone

ou tapez l'URL suivant dans votre moteur de recherche :  
<https://gnau25.operis.fr/montargoise/gnau/#/>



Guichet accessible  
7 jours/7 et 24h/24h.

Rapide, vous n'avez plus  
besoin de vous déplacer.



Zéro papier !  
Vous n'avez plus besoin  
d'imprimer votre dossier.

Le traitement de votre  
dossier est optimisé.



Votre compte est sécurisé,  
personnel et confidentiel.

Une aide en ligne  
vous est proposée.

Vous pouvez suivre  
l'avancement de votre  
dossier.



## SANTE VOUS SPORT !

SANTÉ VOUS SPORT ! propose des cours collectifs en petit groupe pour assurer une prise en charge de qualité en corrigeant et en étant précis dans les postures. **Ces cours sont accessibles à tous !** Nous proposons différents types de cours, encadrés par deux enseignantes en Activités Physiques Adaptées. Vous retrouverez dans ces cours, des conseils personnalisés selon vos besoins et vos attentes.

- **Stretch'yoga**: Stretching postural alliant étirement, tonification des muscles en profondeur et libération des tensions musculaires

- **Renfo sans dégat !** Renforcement et assouplissement général, travail de tonification de la musculature abdominale et périnéale profonde

- **Relaxation** : Retrouver une harmonie entre le corps et l'esprit.

->Nouveauté: **yoga prénatal et post natal** (possibilité de venir avec bébé) en petit groupe de 5 personnes maxi.

**Nos cours respectent l'Approche Posturo-Respiratoire.** Cette approche s'articule autour de la respiration et des étirements avec une attention particulière pour la tonification de la sangle abdominale ainsi que le renforcement et la protection du dos en réduisant les tassements vertébraux, les compressions ou les pincements des disques intervertébraux.

Les cours se déroulent à la salle de la Clairière :

- Lundi 17h-18h : yoga pré-natal
- 18h15-19h15 : stretch'yoga

Mercredi 10h30-11h30 : renfo sans dégâts

- 16h15-17h15 stretch'yoga
- 17h15-18h05 relaxation
- 18h10-19h10 renfo sans dégâts
- 19h15-20h15 stretch'yoga



Avec SANTE VOUS SPORT ! c'est aussi l'opportunité de retrouver la forme grâce à du coaching à domicile en mettant en place un programme d'activité physique, adapté à vos besoins.

SANTE VOUS SPORT ! met également à votre disposition un créneau Sport Santé (groupe limité à 5 personnes) pour les personnes atteintes de maladies chroniques, orientées sur prescription médicale dans le cadre du programme Sport sur Ordonnance en collaboration avec l'AME.

Nos créneaux ne sont pas tous complets donc si vous souhaitez faire une séance d'essai pour éventuellement vous inscrire en cours d'année, c'est encore possible !

Alors n'hésitez pas à nous contacter au 06 16 12 57 65 ou par mail : [santevousport45@gmail.com](mailto:santevousport45@gmail.com)

Site internet : <https://sportbienetre.wixsite.com/santevousport>  
Vous pouvez également suivre notre actualité sur notre page Facebook : **SANTE VOUS SPORT !**

Willy PRESLE, Président de SANTE VOUS SPORT !

## LA PAROISSE DE PAUCOURT



Dans notre église située au cœur de notre village, des célébrations ont lieu les 5<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois.

Nous avons aussi des célébrations aux temps des Rameaux, de la Toussaint et de Noël.

L'équipe paroissiale sera heureuse de vous accueillir parmi elle si vous le souhaitez, nous sommes à votre disposition pour tout renseignement, écoute, rencontre... Chaque mois vous trouverez les informations sur les paroisses du Montargois dans le panneau d'affichage situé devant l'église.

Mme TALENS Nathalie : 02 38 98 05 39 / 06 33 25 73 82

M. et Mme CŒUR Jean-Paul et Françoise :  
02 38 85 75 62 / 06 74 04 60 63

Mme Elisabeth HARDRE : 02 38 98 49 65 / 06 32 68 97 34

Mme PILLARD Monique : 06 73 64 01 49

M. et Mme VAILLANT Bruno et Christèle :  
02 38 98 81 17 / 06 89 37 93 52

**Pour tous renseignements supplémentaires :**

Presbytère de Montargis-22 rue Triqueti- 45200 Montargis  
Tél : 02 38 85 27 43

**Adresse électronique :** [paroisse.montargis@gmail.com](mailto:paroisse.montargis@gmail.com)

**Site :**

[eglise-montargis.fr](http://eglise-montargis.fr) où vous trouverez de nombreuses informations sur la vie chrétienne de notre agglomération.

**Facebook :**

<https://www.facebook.com/ParoissedeMontargis>  
(retrouvez la messe du dimanche en direct)



## L'AMICALE DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Amicale des Parents d'élèves est une association regroupant les parents d'élèves bénévoles qui souhaitent donner de leur temps pour le plaisir des enfants.

L'Amicale a pour objectif d'organiser des manifestations afin de récolter des fonds. Ainsi les bénéfices réalisés permettent d'alimenter la coopérative scolaire et de procéder à l'achat de matériel de jeux d'extérieur ou encore de participer au financement de sorties ou voyages scolaires.

Malheureusement, depuis 2020, la majeure partie de ces manifestations n'a pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire. En fin d'année nous avons pu mettre en place la vente des créations réalisées par les enfants avec l'aide des enseignantes.

Pour l'année 2022 nous espérons pouvoir maintenir les événements chers aux enfants tels que :

- la chasse à l'œuf, **dimanche 24 Avril 2022**
- la kermesse en fin d'année scolaire.

Nous espérons aussi pouvoir mettre en place

- une vente de plants au printemps **dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022.**
- le vide grenier qui devrait avoir lieu **dimanche 22 mai 2022.**

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des prochaines manifestations.

Pour rappel le soutien de l'Amicale permet à ce jour d'assurer la gratuité ou de limiter le coût des sorties dont bénéficient les enfants. Nous avons besoin d'aide régulière ou ponctuelle, n'hésitez pas à nous faire signe ou nous contacter par mail : [ape.paucourt@hotmail.com](mailto:ape.paucourt@hotmail.com).

### Bureau 2021-2022:

Présidente : Maëlle JOUANNIN

Secrétaire : Eva MARTINEZ

Trésorière : Isabelle JEAN BAPTISTE

Membres actifs : Mme SZAFRAN, Mme LARCHERON, Mme SANSON, Mme ZACKIEWICH, Mme BOURSIER, Mr ARNOUX, Mr AUBEL, Mme PEREIRA, Mme AUGIS et leurs conjoints.





## APAM - ASSOCIATION PAUCOURTOISE D'ACTIVITES MUSICALES



Les actions de l'association sont diversifiées, soutenant une approche ludique de la musique, une offre d'activités et d'animation, en participant aux manifestations de la commune et en organisant des concerts ou rencontres.

Se détendre, créer, explorer, chanter, garder la forme... Quel que soit votre âge vous trouverez votre activité et place.

Quand loisir rime avec plaisir ! Education, animation musicale, et épanouissement par la pratique d'activités artistiques et sportives, nous choisissons de pratiquer des activités au plus près de vous dans une ambiance conviviale et en toute sécurité.

### Les activités instrumentales



C'est en cours individuels que les encadrants proposent une approche ludique de la musique pour vos enfants. Les cours de 30 minutes ont dispensés à l'école.

Les cours d'instrument : piano – synthé, batterie – percussions, sont répartis sur la semaine. Les horaires sont déterminés en début de saison. Les cours d'instruments sont ouverts aux adultes.

Une activité musicale d'ensemble est proposée avec le chœur Selva Cantabile, dès l'âge de 14 ans.

### Les activités collectives

Rythmant la semaine, les activités sont programmées selon les disponibilités des salles mises à disposition par la mairie. Les participants se retrouvent, à l'école pour le chœur Selva Cantabile, ou dans la salle polyvalente pour jeux d'aiguilles, initiation à l'art de l'enchevêtrement, Paucourt Photos, gymnastique... Toujours dans la bonne humeur.

Venez découvrir tous jeux d'aiguilles et créations... lors d'une rencontre hebdomadaire, le mardi après-midi, dans la salle de la Clairière.

Participez et initiez-vous à l'enchevêtrement artistique : rendez-vous le mercredi à 17 h 00, semaine impaire, salle de la Clairière, pour adolescents et adultes.

Les membres de Paucourt Photos se réunissent le mercredi à 18 h 30, salle de la Clairière. Des rencontres à thème sont organisées par le groupe.

**Le chœur Selva Cantabile** répète le mercredi à 20h00, à l'école, salle de psychomotricité. Direction : Adrien Poupin.

Notre cours de gymnastique d'entretien vous accueille le jeudi soir à 18 h 00, salle de la Clairière. Gymnastique volontaire et active (Fédération Française Sport pour tous).

L'adhésion annuelle à l'association est de 20 € par famille, et permet de bénéficier des activités. Une séance d'essai est

offerte. Les cotisations sont calculées et adaptées selon l'activité pratiquée. Le coût est calculé à l'année.

Les activités sont programmées selon le rythme scolaire, pour 33 séances par an. Les cours s'arrêtent durant les vacances, hormis des rencontres d'arts plastiques proposées aux plus jeunes durant certains congés scolaires.

### Animations

Si les saisons précédentes ont été perturbées, dès le mois de juin 2021 l'APAM a repris ses séances et propositions d'animation, en respect des mesures sanitaires en vigueur.

Nous avons activement participé à l'animation musicale du 14 juillet dernier.

Puis en septembre 2021, une présentation d'instruments a été effectuée en milieu scolaire. Merci à l'équipe pédagogique et aux intervenants Armelle Mathis et Adrien Poupin.

En octobre, Jean-Christophe Cholet a présenté un superbe trio jazz sur la scène de la Salle de la Clairière, grâce à l'organisation conjointe de la municipalité et de l'APAM.



Ce dernier automne, les groupes ont aussi été présents sur d'autres événements : Paucourt Photos a exposé à Dordives, et De fil en aiguille a présenté son travail sur un stand lors de la journée des créateurs.

### Nos prochains rendez-vous

Un spectacle de fin de saison est programmé le dimanche 26 juin 2022, après-midi. Gratuit, tout public.

L'APAM soutient les projets musicaux de « Demi soupir » (Armelle Mathis et Adrien Poupin).

### Notre association recrute :

rejoignez-nous ! Vos avis, idées et attentes sont bienvenues.

Besoin de plus d'informations : prenez contact ou retrouvez-nous sur le site de la commune...

APAM / 120 rue de l'église Paucourt / 06 89 95 83 79 / apam.paucourt@gmail.com



# Vie des associations

## SPORTS ET LOISIRS PAUCOURT



### 2021 « L'année du renouveau pour notre club ! »

Il y a quatre ans, nous avons dû arrêter le football des « Jeunes » faute de participants. Cette année sous l'impulsion de Jérôme, **les jeunes paucourtois ont retrouvé le chemin du stade. Au total 20 joueurs de 6 à 14ans.** Ils sont très assidus aux entraînements et se sont très bien comportés lors des rencontres amicales et officielles. Thibault, joueur de l'équipe « senior » assure l'entraînement du mercredi aux côtés de Jérôme.

### 2021 est aussi un nouveau départ pour notre équipe « seniors ».

De nombreux jeunes ont rejoint l'effectif dont 6 de moins de 20 ans. Daniel assure l'entraînement chaque mercredi et chaque vendredi.

Notre équipe occupe à ce jour, la deuxième place du championnat de quatrième division. Le club compte actuellement 56 licenciés.

### Un grand MERCI aux Paucourtois pour leur accueil et leur générosité lors de notre passage pour les calendriers.

Le produit de la vente des calendriers est pour nous un complément nécessaire à la subvention de la commune et du département. Il nous sert à régler les frais de fonctionnement de la saison (arbitrage, engagement de l'équipe dans les divers compétitions, achat de matériel, équipement des joueurs etc....) Cette année, grâce à vous, nous avons pu apporter un soutien financier à la commune pour améliorer l'état de notre terrain et faire en sorte qu'il soit opérationnel à la rentrée de septembre.

Alain GUILLOT

Président du SL PAUCOURT



## JUDO CLUB PAUCOURTOIS JUDO - JUJITSU – TAÏSO

### Les bienfaits du JUDO – JUJITSU !

Ils sont d'abord physiques car le combat demande des ressources physiques dans une ambiance souvent chaude. Mais ils sont surtout psychologiques et cognitifs.

L'apprentissage de la technique est fondamental dans la pratique du judo. Cette acquisition se fait par une suite de démonstrations, de répétitions, d'initiatives et de jeux qui sollicitent les capacités de traitement de l'information du sportif.

Le judo développe des capacités psychologiques comme :

- La confiance en soi.
- La concentration.
- Le contrôle de l'agressivité, canalisée vers un geste technique adapté à la situation et réalisé dans de bonnes conditions.

Le judo apprend :

- L'utilisation des capteurs sensoriels, visuels et tactiles en particulier, pour mieux gérer l'environnement ;
- Certaines valeurs éducatives associant respect de l'adversaire, des arbitres et du sport. Ces valeurs sont matérialisées par le biais des différents saluts pratiqués au début et à la fin de chaque combat ;
- A avoir une tenue vestimentaire et une hygiène corporelle correctes ce qui est important en particulier chez les plus jeunes pratiquants ;

### Le TAÏSO, tout le monde peut pratiquer !

Taïso signifie «préparation du corps», en japonais. La séance, qui dure entre 60 et 75 minutes, est accessible à tous, y compris à ceux qui n'ont jamais pratiqué de sport.

La séance se déroule dans la salle des fêtes de Paucourt, vêtu d'un T-shirt et d'un bas de jogging.



Au menu, un échauffement d'une trentaine de minutes (course ou marche en extérieur), puis des exercices de renforcement musculaire en tous genres, pour finir, cinq à dix minutes d'étirements et/ou relaxation.

Dès la reprise après les fêtes de fin d'année, nous proposerons de la marche de type nordique lors de l'échauffement en extérieur. Divers exercices vous seront proposés.

**LE JUJITSU ET LA SELF DEFENSE** permettent au corps d'optimiser ses réflexes, sa précision, sa rapidité d'action et sa souplesse. Outre ses bénéfices physiques, le self-défense agit aussi sur le mental. La discipline invite à un travail sur les émotions pour être capable d'affronter et de renverser éventuellement son agresseur.

Venez nous rejoindre tous les mardis soir, jeudis soir et tous les samedis matin.

### Horaires de nos cours :

- Mardi de 17h15 à 18h15 - COURS 1 ;
- Mardi de 18h15 à 19h15 - COURS 2 ;
- Mardi de 19h15 à 20h15 - 2007 jusqu'à VETERANS –JUDO-JUJITSU ;
- Mardi de 20h15 à 21h15 - SENIORS - VETERANS –JUJITSU et préparation aux passages de grades ;
- Jeudi de 19h30 à 20h45 – Tout âge - COURS DE TAÏSO ;
- Samedi de 10h00 à 11h00 – Tout âge - COURS DE TAÏSO

La licence ouvre droit à l'ensemble des cours, des mardis, jeudis et samedi.

Pour les fêtes de fin d'année, nous avons invité le Père Noël sur les tatamis.





## JUDO CLUB PAUCOURTOIS JUDO - JUJITSU – TAÏSO (SUITE)



A cette occasion, un chocolat chaud a été offert et le Père Noël a distribué des petites surprises.

Pendant les vacances de pâques, un stage multisport de 3 jours sera organisé.

Nous accueillons les enfants de tout âge. Au programme, Judo, Jujitsu, self défense, VTT, préparation physique, piscine, acrobbranche etc.

### Notre enseignant :

M. Yoann TALENS, Enseignant Diplômé d'Etat, 4ème DAN  
Vice-Champion de France Jujitsu  
Responsable JUJITSU dans le Département du Loiret.  
06.81.96.07.77

La reprise de nos activités s'est faite dans le respect des gestes barrières et du protocole mis en place par la FFJDA et validé par le gouvernement, ainsi que par la Préfecture.

Le protocole est disponible sur le site de la commune de Paucourt : <http://commune-paucourt.fr/index.php/le-judo-club-de-paucourt/>



### Pour tout renseignement :

M. Charles TALENS, Président du JC Paucourtois  
Tél. : 07.72.50.48.67 [Jujitsu.talens@gmail.com](mailto:Jujitsu.talens@gmail.com)

**A TRES VITE SUR NOS TATAMIS**

## TENNIS



- Le Tennis Club Paucourtois a pu, grâce à l'aide de la commune, remettre en place son organisation au quotidien. Cela a concerné l'enregistrement des adhésions, des licences, et la gestion des badges d'accès. Sur ce dernier point, une organisation assez stricte a été mise en place avec l'obligation de rendre les badges d'accès à chaque saison contre le chèque de caution.

L'accès au terrain permet donc, en dehors des horaires scolaires, de se livrer à l'activité Tennis.

Les prochaines étapes : créer une dynamique collective, faire se rencontrer les adhérents entre eux, faire connaissance de manière à pouvoir jouer avec le bon partenaire. Ce sera l'objectif de la reprise de l'activité avec le printemps. Évidemment toutes les bonnes volontés seront les bienvenues et bénéficieront de l'appui et de l'encadrement du Comité du Loiret de Tennis comme de ceux de la commune dans la mesure de ses moyens.

Renseignements en mairie :  
02 38 85 40 16



**ESPACE Conduite**  
**Montargis**  
Permis Auto-Moto-Cyclo  
Stages de récupération de points  
Tests psychotechniques  
Tel: 02-38-07-04-59  
[Montargis@espaceconduite.com](mailto:Montargis@espaceconduite.com)  
[www.espaceconduitemontargis.com](http://www.espaceconduitemontargis.com)

**ma**  
**Vue**  
**d'ici**  
Votre Opticienne  
à domicile sur rendez-vous  
Mélanie THEVENET  
● Tiers-Payant  
<https://www.mavedici.fr/>  
[mavedici@gmail.com](mailto:mavedici@gmail.com)  
**06.49.98.54.44**



## DEMI SOUPIR

### Une opérette à Paucourt !

« Un petit voyage d'été en automne, ça vous dit ? »

Le 20 novembre dernier s'est déroulé un concert piano-chant à la salle de la Clairière. Pour un premier concert, nous avons souhaité un programme plaisir où nous avons partagé des pièces coup de cœur, ou qui ont marqué notre vie musicale : Ravel, Verdi, Debussy, Duparc, ou encore Youkali, mélodie de Kurt Weill. Nous avons eu un beau piano Kawai de concert, sur lequel Armelle Mathis a joué la Vallée d'Obermann, de Liszt. Clin d'oeil à l'été pluvieux, nous avons interprété le Jardin mouillé, d'Albert Roussel.

### 2 et 3 avril 2022 : Pomme d'api !

Nous souhaitons créer un spectacle d'opérette à Paucourt les 2 et 3 avril prochains. Nous sommes à la clairière aux mille pommiers : quoi de plus évident que de commencer par Pomme d'Api, l'opérette en un acte d'Offenbach ?

Catherine, alias Pomme d'api, est une jeune servante qui va entrer au service de Rabastens. Rabastens, ayant rencontré Pomme d'api, se réjouit d'avoir à son service une si jolie jeune femme. Il compte bien user de son charme pécunier pour séduire la belle. Mais Gustave, le neveu de Rabastens, est l'amant secret de Pomme d'api, et ne compte pas se laisser faire ! Catherine, quant à elle, n'entend pas se laisser dicter sa conduite par des hommes... S'ensuit le Trio du grill (« Nous mettrons le grill sur le feu, et sur le grill les côtelettes... »), point central de cette histoire.

Nous vous attendons nombreux ! Les places seront prochainement ouvertes à la réservation.

Catherine : Aurélie Ligerot

Gustave : Adrien Poupin

Piano : Armelle Mathis

Mise en scène : Cédric Bécu

### Demi-soupir : une nouvelle association à Paucourt !

Demi-soupir est une association, créée en 2013. Elle nous a ainsi permis de d'organiser cinq stages de chant, ainsi que quatre concerts. Elle a maintenant son siège à Paucourt.

Nous avons organisé un stage de chant près du Puy-en-Velay en 2014, puis quatre stages de chant de 2015 à 2018 à Saint-Antonin-Noble-Val, dans les gorges de l'Aveyron. Ces stages rassemblaient 9 chanteurs. Chaque jour, les chanteurs avaient un cours de chant, une séance de coaching piano avec Armelle, une séance de répétition en ensembles (duos, trios, quatuors !). Le soir à 18h, tout le monde se retrouvait autour du piano pour échanger en masterclasse sur un sujet précis. Le stage se terminait par un concert et un excellent repas ! Ceux-ci ont eu beaucoup de succès, et nous souhaitons en organiser de nouveaux à l'avenir.

Pendant le premier confinement nous avons également créé une chaîne Youtube, où vous pouvez (réécouter les pièces que nous avons enregistrées : <https://www.demi-soupir.com>.

Armelle Mathis, Adrien Poupin

### Pianiste ou Chef de chant ?

Créer un spectacle d'opéra ou d'opérette nécessite de faire travailler ensemble de nombreux métiers. Il faut ainsi que les comédiens-chanteurs travaillent avec le metteur en scène afin de créer ce qui deviendra un spectacle complet, avec des décors, des costumes, une lumière et des accessoires.

Lors des nombreuses répétitions de mise en scène, il serait bien trop coûteux de faire intervenir l'orchestre. C'est là qu'intervient le « Chef de chant ». Pianiste accompagnateur spécialisé dans l'opéra, il est capable de jouer la partie d'orchestre lors de ces répétitions, que l'on appelle des « scéniques piano ».

Le chef de chant assure également la fonction de coach de rôle pour l'artiste soliste. Il sait remplacer le chef d'orchestre au besoin ou diriger des chœurs.

Bref, c'est l'une des pièces maîtresses de toutes les scènes d'opéra et d'opérette !

## COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes est une association au service de l'animation culturelle et populaire de notre village. Créé en 2008, il était géré par une équipe dynamique, soudée, compétente. Sur de bons rails, en vitesse de croisière, dans une situation financière des plus saines, toutes les conditions étaient réunies pour assurer son renouveau dans la sérénité. En effet, les années passant, l'équipe dirigeante a souhaité se retirer pour laisser place à une nouvelle équipe, fortement rajeunie.

55 membres actifs au 31 Décembre 2019, plus de nombreux bénévoles ponctuels.

Sur ces 55 membres, nous avons enregistré une démission et malheureusement 3 décès : nous ont quittés nos amis Lionel Madoire, Emile Dragan, Ermès Rabaglia. Nous avons pour leurs proches une pensée particulière.

Depuis l'Assemblée Générale du 22 Octobre 2021, le Comité des Fêtes compte 63 membres, fort de 12 nouveaux membres, dont plusieurs jeunes, qui ont rejoint avec enthousiasme notre association.

### Mais revenons sur les moments forts de l'année 2021

**L'année a été très compliquée suite aux différentes mesures d'ordre sanitaire prises par les pouvoirs publics dans la lutte contre la pandémie de coronavirus.**

Pour mémoire, voici la liste des manifestations initialement programmées pour 2021 qui ont dû, au fur et à mesure, être **annulées** :

- la Galette du samedi 09 Janvier,

- la Balade Hivernale du dimanche 07 Février,

- la Fête de la Pomme : programmée le dimanche 24 Octobre, annulée et reportée, si tout va bien, au dimanche 23 Octobre 2022,

- la Soirée Cabaret du samedi 27 Novembre.

### Voici les manifestations qui ont été maintenues :

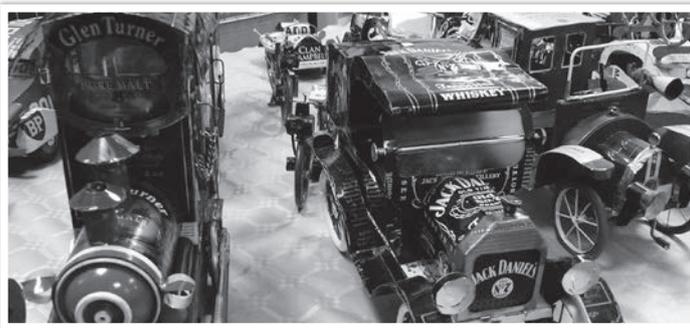
- **La Fête Nationale du 14 Juillet 2021** : organisée et prise en charge par la commune, mais avec la participation de diverses associations paucourtoises, dont l'A.P.A.M., le Judo Club et bien évidemment le Comité des Fêtes, dans une version allégée, mais non dénuée d'intérêt.



## COMITE DES FETES (SUITE)



À noter, en particulier, les rendez-vous musicaux chez Jean-Christophe Cholet, le remarquable apéro-concert animé par les paucourtois Adrien Poupin, ténor et Armelle Mathis, pianiste. À 20h, le pique-nique citoyen, tiré du panier, puis à la tombée de la nuit la retraite aux flambeaux, accompagnée par les Croqueurs de Pavés et suivie par le bal animé par notre D.J. Jonathan.



- **La Balade Nocturne du samedi 25 Septembre** : Nous avons, comme d'habitude, fixé sa date par rapport à la pleine lune. 80 marcheurs, de tous âges, ont répondu à l'invitation du Comité des Fêtes et s'étaient donnés rendez-vous dès 20h45 dans la cour de l'école maternelle, après présentation du pass sanitaire. Une balade d'environ 7 km, au sud-est du massif forestier paucourtois, avec passage le long de l'Etang de Paucourt. Les bénéfices ont été intégralement reversés à l'association de lutte contre la mucoviscidose.

- **Les 4<sup>èmes</sup> Journées des Créateurs et des Métiers d'Art** programmées initialement les 14 et 15 Novembre 2020, annulées puis reportées au samedi 13 et au dimanche 14 Novembre 2021, avec inauguration le samedi 13 à 18h.

**Plusieurs élus** dont Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, Frédéric Néraud, vice-président du Conseil Départemental et président du PETR Gâtinais montargois, Christophe Bouquet, conseiller départemental, Gérard Lorentz, maire de Paucourt, s'étaient déplacés pour être aux côtés de notre ex-secrétaire, Richard Jasinski, dont c'était la dernière prestation en tant qu'organisateur et animateur de ce type d'événement.

Plus de **700 visiteurs sur les 2 jours**, accueillis avec sourire par Gilles, Jonathan, Côme, Christelle, contrôleurs de pass sanitaires et poseurs de bracelets !

Les membres du club « Du Fil et des Aiguilles » de l'A.P.A.M., avec leur coach, Eveline, se sont distinguées. Sans oublier Arnaud, Vanessa, Bernadette, Greg, Sylvie, Marie-Ange, Fabienne, créateurs et créatrices paucourtois.

23 exposants, tous créateurs ou artisans d'art, sélectionnés par nos soins, avaient répondu notre invitation.

Des loisirs créatifs aux métiers d'art les plus sophistiqués, précieux ou rares, en voie de disparition, voire disparus, comme l'enluminure ou la calligraphie qui ne sont plus exercées que par des passionnés d'histoire médiévale.

Nous avons reçu deux invitées d'honneur :

- **Carole Redais**, de Blois, propriétaire de la Manufacture Langlois - restauratrice, conservatrice et créatrice de tapisseries, représentée par la dessinatrice de l'entreprise, SaCha. Carole travaille pour les châteaux de la Loire, Chambord, Cheverny, Sully-sur-Loire, Vaux-le-Vicomte, etc.



- **Anne-Sophie Toniuzzi**, de Chartres, styliste, créatrice de mode. 1<sup>er</sup> prix départemental des Métiers d'Art 2021 décerné par la Chambre de Métiers et d'Artisanat d'Eure-et-Loire.

**Une mention particulière pour le paucourtois Greg Girault**, sculpteur de figurines miniatures, que nous avons découvert lors des Journées des Créateurs 2018 et qui s'est vu remettre le grand prix départemental des Métiers d'Art 2019 par le Conseil Départemental et la Chambre de Métiers et d'Artisanat du Loiret. **Merci à tous les bénévoles qui ont aidé à l'aménagement de la salle, à la préparation du café, des sandwiches, des gâteaux, qui ont assuré le service de la restauration et de la buvette, Maryse, Christian, Joëlle, Pierre, Josette, Christiane, Danielle . . .**

Un moment fort pour le Comité des Fêtes : l'Assemblée Générale du 22 Octobre 2021

La précédente Assemblée Générale du Comité des Fêtes s'était tenue le 10 Mai 2019. En 2020, notre Assemblée Générale était programmée le 03 Avril. Elle a été annulée en plein premier confinement, reportée plusieurs fois sans succès jusqu'à, enfin, se tenir le vendredi 22 Octobre 2021. Nous avons traité 2 années et demi en une seule assemblée : 2019 - 2020 - 2021.

Comme indiqué dans l'introduction, plusieurs membres du Bureau avaient émis le souhait de ne pas se représenter à leur poste, dont la présidente, le vice-président, le secrétaire et le trésorier, ce qui a naturellement entraîné des modifications dans le Conseil d'Administration avec des sortants et de nouveaux entrants.

Et c'est de ce Conseil d'Administration renouvelé qu'a émergé le nouveau Bureau, largement rajeuni.

**Composition du nouveau Bureau élu lors de l'Assemblée Générale du 22 Octobre, en place depuis le 16 Novembre :**

- président : Adrien Poupin
- vice-président : Jonathan Jasinski
- secrétaire : Christiane Pingot
- secrétaire adjointe : Vanessa Jasinski
- trésorier : David Torregano
- trésorier adjoint : François Saillard



## COMITE DES FETES (SUITE)

- membres : Liliane Berthellier, Côme Dunis, Richard Jasinski, Serge Joudrier, Simone Lapeyrade, César Zamilpa.

### Quid de l'année 2022 ?

Les membres du Comité des Fêtes se sont réunis en réunion plénière le 13 Décembre et ont approuvé les propositions de manifestations pour 2022 présentées par le Bureau qui s'était préalablement réuni le 16 Novembre et le 06 Décembre.

- Pas de galette en 2022

### - Dimanche 06 Février 2022 : balade hivernale en forêt

Depuis 2017, la balade hivernale a toujours lieu le 1<sup>er</sup> dimanche de Février. Rendez-vous à partir de 9h45 devant les marches de la salle de la Clairière, pour un départ à 10h précises. Arrêt casse-croûte aux 2/3 du parcours. Cette année, le parcours sera balisé. Participation laissée libre, mais obligatoire, aux frais d'organisation.

Retour prévu vers 12h30.

- Samedi 26 Février 2022 : soirée théâtre à la salle de la Clairière  
Nous avons invité la troupe « Coup de Théâtre » de Saint-Germain-des-Prés qui nous présentera la pièce comique de Franck Didier « Le coup du Blaireau ».

- Jeudi 14 Juillet : Fête Nationale et bal Folk

- Samedi 08 Octobre 2022 : balade nocturne. Comme d'habitude, rendez-vous devant l'école de Paucourt, à partir de 20h45 pour un départ à 21h. Une balade en forêt d'environ 7km.

Au retour, vers 22h30, pot de l'amitié sous le préau de l'école.

- Dimanche 23 Octobre 2022 : 9<sup>ème</sup> Fête de la Pomme, avec la participation des Croqueurs de Pomme du Bocage Gâtinais. Cette manifestation est maintenant considérée comme un événement majeur du Gâtinais Montargois. N'oublions pas que Paucourt a été surnommé pendant des décennies la « Clairière aux mille pommiers ».

C'est une manifestation importante, qui se prépare de longue date et mobilise toutes les énergies.

Rappel : la Fête de la Pomme a lieu depuis 2013 tous les ans, en alternance à Paucourt et à Château-Renard, sauf en 2020. La dernière Fête de la Pomme a eu lieu en 2021 à Château-Renard.

- Samedi 03 Décembre 2022 : Soirée Cabaret. Si le covid 19 nous en laisse l'opportunité, nous allons reprendre la sympathique tradition de la Soirée Cabaret sous une nouvelle formule.

Il est bien évident que toutes ces manifestations programmées seront soumises à l'évolution de la pandémie et aux contraintes des mesures d'ordre sanitaire qui seront imposées par les pouvoirs publics.

**Pour conclure**, merci à Monsieur Delaveau, notre ancien maire, à la Municipalité ancienne et présente, aux services communaux, en particulier au secrétariat de la Mairie et aux Services Techniques pour leur soutien et leur aide.

C'est avec un vif plaisir que nous avons commencé à travailler, en pleine harmonie et en totale confiance, avec Monsieur Lorentz, notre nouveau maire.

En ces moments si difficiles, un grand merci, pour leur soutien inconditionnel, à la presse locale et départementale, L'Éclairer du Gâtinais et La République du Centre.

Merci aussi à notre radio locale, C2L Radio, ex Radio-Chalette, dont le Comité des Fêtes est membre depuis de nombreuses années.

Enfin, merci aux bénévoles du Comité des Fêtes sans qui rien ne pourrait se faire.

### Le mot de Danielle Deforges, ex-présidente :

L'heure de la retraite a sonné.

Que ce soit à titre professionnel ou à titre festif.

On a toujours un petit pincement au cœur quand on doit partir. Toutes ces années passées m'ont permis de rencontrer des gens formidables que je n'oublierai jamais.

Mais nul doute que la nouvelle équipe apportera un souffle nouveau avec des idées de génie et que les bons moments dans notre village ne sont pas prêts de s'éteindre.

### JE SOUHAITE UNE LONGUE VIE A NOTRE COMITE DES FETES !



Christiane Pingot, Richard Jasinski, Danielle Deforges, Adrien Poupin, David Torregano, Christian Barbier

### Le mot d'Adrien Poupin, notre nouveau président :

« Chers Paucourtois,

L'année 2021 est particulière à plus d'un titre. Le changement de bureau est important car tous les postes ont changé (président, trésorier, secrétaire et leurs adjoints). Cela constitue ainsi un enjeu majeur pour nous !

Christian Barbier, qui a quitté le bureau et son poste de trésorier, est en lien étroit avec David Torregano pour une transition aux petits oignons !

Richard Jasinski, qui est remplacé par Christiane Pingot au poste de secrétaire, reste pour une année supplémentaire au bureau pour aider à la transition entre l'ancienne et la nouvelle équipe. Ce sera une transition créative !

Je salue et remercie vivement Danielle Deforges, qui nous laisse une association en bon état de marche, et que je consulte régulièrement. Ce sera une transition gourmande et chantante ! Le comité des fêtes compte à ce jour 63 membres. Son Conseil d'Administration comporte 22 membres, et le bureau en compte 12. Ainsi, en plus des rôles habituels (vice-président, trésorier, ...) il y a six membres supplémentaires dans le bureau qui participent activement aux décisions.

En 2022, nous avons choisi d'organiser six événements dans cette belle clairière aux mille pommiers.

Le programme est très proche de ce que nous avons fait par le passé.

Je crois que nous sommes attachés à certains rendez-vous, comme les balades nocturne et hivernale. Nous avons par ailleurs décidé de reprendre le concept de la soirée cabaret, qui a eu beaucoup de succès. J'attends beaucoup du bal folk, qui devrait être un beau moment dans la vie de notre commune cette année.

De grands changements sont en cours au comité des fêtes, qui nous permettront à l'avenir d'organiser davantage d'événements, et d'intégrer facilement les nouveaux !



## L'ECARGOT DE PAUCOURT : NOUVELLE ASSOCIATION À PAUCOURT

Nous souhaitons créer à Paucourt des **initiatives citoyennes pour préserver et encourager la biodiversité** et tenter d'éviter la dégradation du climat.

Une réunion publique a eu lieu vendredi 3 décembre, qui s'est poursuivie par l'assemblée générale constitutive d'une association le vendredi 7 janvier 2022.

Faire des ateliers de construction de mangeoires et nichoirs, partager ses expériences de potager, échanger des savoirs faire

et des pratiques, créer un forum de la Biodiversité à Paucourt (le 22 mai), mettre en culture une partie du trottoir de la rue de l'église... Les idées ne manquent pas et d'autres sont bienvenues. Il faut apprendre à faire, faire avec, et faire ensemble.

### Contacts :

Adrien Poupin , 06 76 18 32 36 , [contact@adrien-poupin.fr](mailto:contact@adrien-poupin.fr)  
Charles Tallens , 07 72 50 48 67 , [jujitsu.talens@gmail.com](mailto:jujitsu.talens@gmail.com)

## L'APAF (ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET L'ANIMATION FORESTIERE)



Petite nouvelle de l'APAF (Association et Promotion de l'Animation Forestière) Plus simplement « la fête de la forêt» Nous avons retenu la date du **10 septembre 2023** pour notre prochaine fête la forêt au chêne gaulé, si cela est possible ! Mais avant nous devons organiser notre A.G. qui sera le vendredi 11 mars 2022 à 18h à la salle de la clairière de Paucourt.

Toutes personnes intéressées par notre association, seront les bienvenues, car nous avons besoin de nous renouveler, d'avoir de nouvelles idées, de nouveaux bras, et nous serions heureux de vous accueillir. À bientôt !

### Nous comptons sur vous, en attendant prenez soin de vous.

Si vous voulez un renseignement, n'hésitez pas pour nous contacter :

Alain PRESLE, Président APAF

06 82 86 11 17 - [alain.presle@wanadoo.fr](mailto:alain.presle@wanadoo.fr)



## LES HEURES CLAIRES : UNE ASSOCIATION POUR LE TEMPS LIBRE

La volonté des créateurs de notre association était d'offrir aux anciens du village une possibilité de rencontre hebdomadaire en pratiquant des jeux de société, de se retrouver pour partager un repas ou la galette. L'évolution sociologique de la population des nouveaux retraités a fait apparaître une demande d'activités plus diversifiées. Mais rien n'est figé et nous devons sans cesse adapter nos programmes aux souhaits de nos adhérents. C'est pourquoi certains ateliers vont être mis en sommeil alors que d'autres vont être créés. Les différences physiques, intellectuelles ou sociales disparaissent dans la pratique de nos activités qui rompent l'isolement et créent de nouvelles relations. Ouverte à tous les habitants de l'agglomération, nous accueillons également des actifs qui sont intéressés par nos activités et l'ambiance qu'ils y trouvent. Malgré les contraintes sanitaires, nous avons pu relancer la plupart de nos activités et nous avons retrouvé des effectifs semblables à ceux des années précédentes.

### ACTIVITES PERMANENTES :

**Pétanque** : Lundi à partir de 14 h

**Randonnée à vélo** : En cours de réorganisation. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître (Animateur : M. Astor (02 38 9841 96)

**Informatique** : Initiation ou résolution de problèmes posés par l'utilisation d'un ordinateur. (Animateurs M. et Mme Boulay : 02 38 93 17 51)

**Marche tranquille** : Jeudi à partir de 14 heures (Animateur : M. Clément (06 04 45 84 16)

Jeux de société: tarots, belotte ou autres. Vendredi à partir de 14 heures. (06 80 56 49 45)

**Jeu de Scrabble** : Mercredi 14 h (Animatrice Mme Joudrier : 02 38 93 11 48)

Initiation au bridge ou au golf : dates concertées avec l'animateur, M. Joudrier : 02 38 93 11 48

**Anglais** : Lundi 17h15 /18h15. Niveau moyen. Remise à jour des acquis. (Animatrice Mme Blazin 02 38 93 20 00)

Echecs : Si vous êtes intéressés prenez contact avec M. Clément (06 04 45 84 16)

### ACTIVITES TRADITIONNELLES

Assemblée Générale, Galette festive et Excursion annuelle ne peuvent être programmées dans les circonstances actuelles..

### COMPOSITION DU BUREAU

Président : M. Girardy. Vice-président : M. Clément.

Secrétaire : Mme Girardy. Secrétaire adjointe : Mme Préteux.

Trésorier : M. Joudrier.

Membres du conseil d'administration : Mmes, Blazin, Lebreton, Paroux, Surblet, M. Antonini,

**Renseignements** : 06 80 56 49 45 ou courriel (e-mail) :

[michel.girardy@orange.fr](mailto:michel.girardy@orange.fr)





# Le saviez-vous ?

La biodiversité, Kézako ? **Le mot biodiversité embrasse diverses manières d'observer le vivant, y compris à différentes échelles.**

- La «richesse en espèces», c'est le nombre d'espèces vivantes que l'on observe à un endroit donné.
- L'«abondance» d'une espèce, c'est le nombre d'individus d'une espèce donnée.
- La «longueur du génome» d'une espèce est intéressante également, car il y a de grandes disparités dans le vivant.

Quelques exemples :

- le virus SARS-COV2 comporte environ 30 000 nucléotides (les barreaux de l'ADN)
- une bactérie : 100 000 nucléotides
- un ver nématode : 20 millions
- Homo Sapiens (nous aut's humains) : 3 milliards
- Une tulipe : 34 milliards de nucléotides, soit 11 fois la longueur du génome humain !
- La «biomasse» d'une espèce, c'est la masse totale cumulée que cette espèce représente (dans une zone donnée, ou sur la planète entière). Pour comparer des choses comparables, on a trouvé le «poids carbone». En quelque sorte, ce serait un poids sec, qui permet plus facilement de comparer une méduse, qui est pleine d'eau, à un criquet, qui est plutôt sec.

Ainsi, un jardin en friche, fauché une fois par an, sera probablement riche en espèces, car de nombreuses plantes endémiques vont coloniser cet espace. En revanche, il est fort à parier que chacune de ces espèces sera peu abondante.

De même, un jardin constitué en majorité de gazon est abondant de cette espèce, car on la trouvera partout sur ce terrain (info : la

plupart des gazons sont de l'ivraie, ou ray-grass !). Ensuite, si on laisse cette herbe pousser plus haut avant de la couper, on pourra dire que la biomasse de cette espèce sera plus importante.

Lorsqu'on parle de biodiversité, il est intéressant de noter si l'on parle de richesse en espèces, d'abondance ou de biomasse.

Un chiffre sur la biodiversité : si l'on pèse la totalité de notre cheptel domestique, cela fait quinze fois le poids de tous les mammifères sauvages réunis. Cela peut nous faire réfléchir sur la pression que l'homme exerce sur l'environnement.

Sources :

- Qu'est-ce que la biodiversité ? Le pourquoi du comment science, France Culture, émission du samedi 4 décembre 2021.

- Séquençage génomique du SARS-CoV-2 à des fins de santé publique, orientations provisoires, 08/01/2021, Organisation Mondiale de la Santé.

Un peu plus de biodiversité dans mon jardin !

(NOTE : on peut mettre des checks de cases à cocher verts, par exemple : <https://www.google.com/search?client=firefox-b-e&q=check+vert>)

- Je peux aider les oiseaux à venir rendre visite. Pour ce faire, planter des haies contenant des baies comestibles. En hiver, aider les oiseaux à se nourrir en installant des mangeoires. Installer des nichoirs.

- Je peux aussi laisser pousser l'herbe. Si j'ai un grand terrain, je peux laisser pousser une prairie, que je fauche une ou deux fois par an. Avec des chemins bien tondus au milieu de la prairie, c'est du plus bel effet et cela structure agréablement mon jardin ! Peut-être verrai-je des coquelicots ?

## Le bois mort, précieux pour la forêt



# 11,6 %

**DE LA SURFACE BOISÉE**  
dispose d'une forte présence  
de vieux bois

**AU MOINS UN ARBRE MORT**  
**CONSERVÉ PAR HECTARE**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le bois mort héberge  
Plus de **25%**  
DE LA BIODIVERSITÉ  
FORESTIÈRE



Source : <https://www.onf.fr/vivre-la-foret/raconte-moi-la-foret/comprendre-la-foret/foret-et-biodiversite/>

Vous avez un projet immobilier ?  
Je suis à **VOTRE ÉCOUTE** pour le concrétiser !





**Sandrine GARCIA**

Conseillère en Immobilier

Contactez-moi 06 47 84 98 62  
[sandrine-garcia@savi-immobilier.fr](mailto:sandrine-garcia@savi-immobilier.fr)

ACHAT  
VENTE  
INVESTISSEMENT

SAVI Immobilier - Pl des Églises - Ferrières-en-Gâtinais



# TRAITEUR RESTAURANT

## Les Sablières

Bar - Tabac - Journaux

Ouvert du lundi au vendredi

45210 PUY-LA-LAUDE - Tél : 02 38 98 74 07



## Naissances en 2021

- MELLOT Esteban 13 janvier 2021
- PLOTTON AUGIS Agathe 14 avril 2021
- PERIER BRAZ Julia 20 avril 2021
- NOURI Aylene 12 mai 2021
- ROSSIGNOL Judith 12 juillet 2021
- FRANCISCO Victoria 24 juillet 2021
- MONTECCHIO Marley 28 octobre 2021
- PICARD Titouan 10 novembre 2021
- MARION PAVOT Isaiãh 14 novembre 2021
- KARSENTI Noah 06 décembre 2021

## Mariages en 2021

- DURDUX Gautier et POUTRAIN Aurélie 19 juin 2021

## Décès en 2021

- DRAGAN Emile 06 avril 2021
- DENIS-LE-SEVE Jacques 13 avril 2021
- PREMET Jean-Pierre 04 mai 2021
- LE ROCH Patrice 26 juillet 2021
- RABAGLIA Ermes 07 octobre 2021
- TOURET Bernard 19 octobre 2021
- LIGER Pierre 26 décembre 2021

# Calendrier 2022



<b>MERCREDI 9, 16 ET 23 FÉVRIER</b>	Activité planétarium avec la Maison de la Forêt
<b>SAMEDI 26 FÉVRIER</b>	Théâtre, avec le Comité des Fêtes
<b>DIMANCHE 20 MARS</b>	Balade de Printemps avec le Comité des Fêtes
<b>SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 AVRIL</b>	Opérette Pomme d'Api avec l'association Demi-Soupir
<b>VACANCES DE PÂQUES</b>	Stage multisport de 3 jours, avec le Judo Club de Paucourt
<b>DIMANCHE 24 AVRIL</b>	Chasse à l'œuf avec les Parents d'Elèves
<b>DIMANCHE 22 MAI</b>	Vide greniers avec les Parents d'Elèves
<b>DIMANCHE 26 JUIN</b>	Spectacle de fin de saison avec l'APAM
<b>FIN D'ANNÉE, EN JUIN</b>	Kermesse avec les Parents d'Elèves
<b>JEUDI 14 JUILLET</b>	Fête Nationale et bal Folk avec le Comité des Fêtes
<b>SAMEDI 08 OCTOBRE</b>	Balade nocturne avec le Comité des Fêtes
<b>DIMANCHE 23 OCTOBRE</b>	9° Fêtes de la Pomme, te de la Pomme
<b>SAMEDI 03 DÉCEMBRE</b>	Soirée Cabaret avec le Comité des Fêtes

## BOURGOIN MOTOCULTURE

TRACTEURS - MACHINES AGRICOLES - CYCLES - CYCLOS - POTERIES



Z.I. route de Joigny - 45320 Courtenay - Tél. : 02 38 97 40 29

